

# Typologie des classes nominales dans les langues atlantiques

Denis CREISSELS<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Ce chapitre a pour objectif une présentation typologique des systèmes de classes nominales dans les deux groupes auxquels appartiennent les langues dont les systèmes de classes sont décrits dans ce volume. Outre ces descriptions qui fournissent un matériau particulièrement riche, il prend en considération la documentation disponible sur les langues qui appartiennent aux deux groupes en question mais ne sont pas représentées ici. L'accent est mis sur les traits typologiques qui ont une importance particulière dans le cadre d'une approche typologique des systèmes de classes nominales Niger-Congo.

Même s'il est permis de penser que certaines des régularités qui seront dégagées sont pertinentes pour une reconstitution de l'histoire de ces systèmes, la question ne sera pas discutée dans le cadre de ce chapitre, qui se situe dans le strict cadre d'une typologie synchronique. Il ne faudra notamment pas perdre de vue que, lorsque je parlerai de traits typiques des systèmes de classes Niger-Congo, et même de prototype de ces systèmes de classes, ceci n'impliquera aucune allusion à des propositions de reconstruction, mais simplement la constatation de régularités récurrentes à travers les familles de langues rattachées à l'ensemble Niger-Congo dans lesquelles se trouvent des langues avec des systèmes de classes bien développés. Pour concrétiser ceci, on peut difficilement nier que *par leur architecture générale*, les systèmes de classes nominales bantous sont dans l'ensemble très typiques des systèmes de classes nominales Niger-Congo. Ceci n'est absolument pas contradictoire avec le point de vue selon lequel, sous certains aspects (par exemple le développement de marqueurs de classe incluant une consonne nasale, le développement des pré-préfixes et leur évolution), les systèmes bantous comportent des innovations importantes par rapport à ce qu'on peut supposer avoir été le système de classes nominales proto-Niger-Congo. En effet, les innovations en question n'affectent en rien l'architecture du système.

Ce chapitre est organisé comme suit. La section 2 donne la liste des langues traitées et des sources sur lesquelles repose l'étude typologique. La section 3

---

<sup>1</sup> Dynamique du Langage (CNRS & Université Lumière Lyon 2).

est constituée d'observations générales sur les systèmes de classes nominales Niger-Congo et les systèmes de classification nominale des langues atlantiques-nord et atlantiques-centre. La section 4 passe en revue les traits typiques des classes nominales Niger-Congo que l'on retrouve dans les langues atlantiques-nord et atlantiques-centre. La section 5 est consacrée aux variations et écarts relativement au prototype Niger-Congo que l'on trouve dans les systèmes de classes nominales atlantiques-nord et atlantiques-centre mais qui ne remettent pas en cause l'analyse de ces langues comme des langues à classes nominales. La section 6 discute du statut du système de classification nominale des langues atlantiques-nord qui ne sont plus synchroniquement des langues à classes nominales. La section 7 propose quelques conclusions.

## 2. Les langues traitées et les sources

Le présent volume contient douze chapitres consacrés aux systèmes de classes nominales des langues suivantes :

- le balant ganja (Seckou Biaye et Denis Creissels),
- le basari (Loïc-Michel Perrin),
- le bayot (Mbacké Diagne),
- le bafada (Alain-Christian Bassène),
- le joola keerak (Guillaume Ségerer),
- le kobiana (Sylvie Nougouier-Voisin),
- le laalaa (alias lehar) (El Hadji Dièye),
- le manjaku (Guillaume Ségerer),
- le nyun de Djifanghor (Nicolas Quint),
- le nyun de Nyamone (alias gunyamolo) (Sokhna Bao-Diop),
- le sereer (Marie Renaudier),
- le wolof (Konstantin Pozdniakov et Stéphane Robert).

Il contient en outre un article sur les vestiges d'un ancien système de classes nominales en palor et en ndut (Anna Marie Diagne) et un article sur un type particulier d'accord de classe dans les langues joola (Alain-Christian Bassène).

Toutes ces langues sont traditionnellement considérées comme 'atlantiques'. On sait toutefois que l'opinion qui prévaut actuellement est que l'ensemble atlantique tel que l'avaient délimité Greenberg et Sapir ne constitue pas un regroupement génétique valide à l'intérieur du Niger-Congo, mais plutôt un

groupement aréal de branches indépendantes du Niger-Congo, branches dont le nombre exact et la délimitation restent encore à établir<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, les langues énumérées ci-dessus se répartissent selon Pozdniakov et Ségerer en deux groupes qu'ils désignent comme 'atlantique-nord' et 'atlantique-centre', et dans lesquels ils proposent de voir les deux branches d'une famille pour laquelle ils reprennent l'étiquette 'atlantique' – cf. Pozdniakov (ce volume). L'extension de cette famille est plus restreinte que celle de la famille atlantique telle que délimitée par Greenberg et Sapir, mais n'est toutefois pas considérée comme établie de manière définitive. Il est tenu pour acquis que les langues mel (temne, landuma, бага Koba, бага Maduri, бага Sitemu, sherbro, krim et kisi) constituent une famille à part, mais la question du classement génétique du limba, du sua et du gola est laissée ouverte.

Quel que soit le sort que l'avenir réserve à cette hypothèse de classement, il s'avère que dans une étude typologique des systèmes de classes nominales, il est particulièrement commode de se référer aux groupes atlantique-nord et atlantique-centre tels que les définissent Pozdniakov et Ségerer, car sur plusieurs points, les langues de ces deux groupes manifestent des tendances nettement différentes. Même s'il convient de rester très prudent sur les implications de la typologie pour le classement génétique des langues, on peut d'ailleurs voir là au moins un indice de la pertinence de cette division.

Donc sans que cela implique de ma part une prise de position sur le classement génétique des langues que faute de mieux on continue d'étiqueter 'atlantiques', je m'intéresserai dans ce chapitre à ces deux ensembles de langues dont voici le détail, repris de Pozdniakov (ce volume) :

- Atlantique-nord :

1. peul, sereer
2. Tenda (basari, bapen, tanda, bedik, konyagi)
3. jaad, biafada
4. buy (kobiana, kasanga), nyun
5. Cangin (ndut, palor, laalaa (lehar), noon, saafen)
6. wolof

- Atlantique-centre :

7. joola, bayot, karon

---

<sup>2</sup> Sur les langues atlantiques en général, cf. Sapir (1971), Wilson (2007). Sur l'étude comparative des langues atlantiques, cf. Doneux (1975), Doneux (1991), Pozdniakov (1993).

8. manjaku, mankanya, pepel
9. balant
10. bijogo
11. nalu, бага Fore, бага Mboteni

De ces 11 groupes de langues dont le regroupement ne fait l'objet d'aucun doute (parfois réduits à une seule langue), seul le groupe constitué du nalu, du бага Fore et du бага Mboteni n'est pas pris en compte dans l'analyse typologique proposée dans ce chapitre, faute de données suffisantes<sup>3</sup>.

En ce qui concerne la documentation, le peul n'est pas représenté dans ce volume, mais il existe une littérature particulièrement abondante sur les classes nominales de cette langue – cf. notamment Arnott (1970), McIntosh (1984), Paradis (1992), Breedveld (1995). Pour ce qui est des autres langues, outre les chapitres inclus dans ce volume on peut mentionner les sources suivantes :

- Tenda : Ferry (1991), Ferry & Pozdniakov (2001), Sachot (Santos) (1996) sur le konyagi ;
- jaad : Ducos (1971), Meyer (2001) ;
- nyun : Cobbinah (2013) sur le gubëeher ;
- Cangin : Lopis-Sylla (2010a & 2010b) sur le Noon, Mbodj (1983) sur le safeen, D'Alton (1987) sur le palor, Morgan (1996) sur le ndut ;
- joola : Bassène (2007) et Sagna (2008) sur le banjal, Sambou (2007) sur le karon, Sapir (1965) sur le fooñi ;
- mankanya : Trifkovič (1969) ;
- balant : Doneux (1984) sur le balant kentohe ;
- bijogo : Ségerer (2002).

---

<sup>3</sup> Tout ce qu'on peut dire de ce groupe dans l'état actuel de la documentation, c'est qu'il s'agit de langues dans lesquelles les noms ont des préfixes vraisemblablement apparentés aux préfixes nominaux de classe des autres langues atlantiques, mais dans lesquelles le système des accords de classe semble parfois préservé (en бага Fore par exemple) mais parfois aussi extrêmement dégradé (c'est le cas en nalu), de sorte que même la question de savoir si toutes les langues de ce groupe ont encore des systèmes de classes nominales ou non reste une question ouverte.

### **3. Les systèmes de classes nominales Niger-Congo et les systèmes de classification nominale des langues atlantiques-nord et atlantiques-centre**

#### ***3.1. Les systèmes de classes nominales Niger-Congo comme systèmes de genre***

Comme l'ont soutenu notamment Corbett (1991) et Aikhenvald (2000), en termes typologiques généraux, les systèmes de classification nominale traditionnellement désignés comme systèmes de classes nominales, et notamment ceux que l'on trouve dans les langues Niger-Congo, ne relèvent pas d'un type différent de celui représenté par les langues dont le système de classification nominale est traditionnellement désigné comme un système de genre. A partir de là, certains auteurs concluent que ces deux termes peuvent s'utiliser de manière interchangeable. D'autres auteurs, comme Contini-Morava et Kilarski (2013), proposent d'utiliser 'classes nominales' comme le terme englobant et définissent le genre comme un type particulier de système de classes nominales dans lequel l'assignation des noms à une classe est au moins partiellement basée sur le sexe. Mais tous s'accordent sur le fait que, typologiquement parlant, il n'y a aucune différence essentielle entre les systèmes traditionnellement décrits en termes de classes nominales et ceux traditionnellement décrits en termes de genre. La position adoptée ici consiste à utiliser 'genre' comme terme typologique général et à considérer que 'classe nominale' n'est rien de plus qu'un terme utilisé traditionnellement dans certaines famille de langues pour décrire des systèmes de classification nominale qui relèvent de la notion générale de genre.

Le terme de genre est malheureusement très polysémique, ce qui peut être une source de confusions et de malentendus, mais lorsque je dis que les classes nominales Niger-Congo relèvent de la notion de genre conçu comme un type morphosyntaxique particulier de classification nominale, je me réfère à la définition d'un système de genre comme système dans lequel les noms gouvernent des mécanismes d'accord qui ne sont pas seulement liés à l'expression de catégories comme le nombre, le cas ou la définitude, et dont la description implique de reconnaître une partition de l'ensemble des lexèmes nominaux en sous-ensembles. Il est clair que les systèmes de classes nominales Niger-Congo satisfont à cette définition.

A l'intérieur de ce type particulier de classification nominale que constitue le genre, les systèmes de classes nominales Niger-Congo présentent des traits spécifiques qui les distinguent d'autres systèmes relevant de ce même type, mais n'ont pas d'affinité particulière avec les systèmes qu'on trouve dans d'autres familles de langues pour lesquels le terme de 'classes nominales' est également utilisé (par exemple, les 'classes nominales' de la famille nakh-daghestanaise). Ceci constitue une raison supplémentaire pour ne pas

chercher à voir dans ‘classes nominales’ autre chose qu’une étiquette utilisée dans certaines traditions descriptives pour désigner ce qui, en termes typologiques généraux, n’est rien d’autre qu’un système de genre.

Les mécanismes d’accord qui reflètent la division des noms en classes au sens donné à ce terme dans la description des langues Niger-Congo opèrent dans la relation entre le nom tête d’un groupe nominal et ses divers dépendants, dans la relation entre les pronoms et leurs antécédents, et dans l’indexation des arguments sur le verbe.

### **3.2. Quelques clarifications terminologiques**

#### **3.2.1. Classes nominales et genre**

Comme nous l’avons vu à la section 3.1, le terme de genre est retenu ici pour désigner un type morphosyntaxique particulier de classification nominale qui englobe les systèmes traditionnellement décrits comme des systèmes de ‘classes nominales’. Mais il s’agit d’un terme polysémique qui entre autres s’utilise aussi couramment, dans la description des langues qui ont un système de classification nominale relevant du type désigné comme genre, pour se référer aux sous-ensembles entre lesquels se répartissent les noms dans une langue qui a un système de ce type.

Afin d’éviter tout malentendu découlant de la polysémie du terme de genre, la décision a été prise dans ce volume de ne pas utiliser ‘genre’ pour se référer à des sous-ensembles de formes nominales ou de lexèmes nominaux, et cette décision sera bien sûr suivie dans la discussion typologique qui va suivre.

Dans la description des systèmes de classes Niger-Congo, compte tenu de la façon très particulière dont la distinction de nombre se manifeste dans ces systèmes, la partition des noms en sous-ensembles est à envisager à deux niveaux : d’abord la répartition des *formes nominales* en sous-ensembles selon les accords qu’elles gouvernent et la relation entre ces accords et leurs caractéristiques morphologiques, et ensuite la répartition des *lexèmes nominaux* susceptibles de varier en nombre selon la correspondance entre le sous-ensemble auquel appartient leur forme de singulier et celui auquel appartient leur forme de pluriel. En ce qui concerne le premier niveau, une large majorité des linguistes travaillant sur les langues Niger-Congo utilise le terme de classe, et c’est cet usage qui sera suivi ici. Pour le deuxième niveau (celui de la correspondance entre classes de singulier et classes de pluriel), le terme de genre est souvent utilisé, du fait que la répartition des lexèmes à ce deuxième niveau présente une certaine analogie avec la répartition des lexèmes en ‘genres’ dans une langue indo-européenne ou afro-asiatique. Toutefois nous avons jugé préférable de rejeter cet usage terminologique et de parler d’appariements de classe (ou simplement d’appariements), de façon à éviter les malentendus auxquels on s’expose inévitablement en

prétendant utiliser avec un sens précis un terme aussi polysémique que 'genre'.

### 3.2.2. *Marqueurs de classe et classificateurs*

Dans la littérature sur les langues qui nous intéressent, il est courant de trouver le terme de classificateur appliqué à ce que les descriptions regroupées dans ce volume désignent comme marqueurs de classe. Il est certain que les systèmes de classes nominales constituent un type morphosyntaxique particulier de classification nominale. Le terme de classificateur est donc *a priori* un terme possible pour désigner les affixes par lesquels se manifeste un tel système. Mais dans la littérature récente sur la classification nominale, l'usage s'est instauré de réserver le terme de classificateur à la description de systèmes de classification nominale tels que ceux des langues d'Asie du sud-est, qui diffèrent notamment des classes nominales Niger-Congo par le fait que les marques de la classification nominale ne participent pas à des schèmes d'accord<sup>4</sup>. Compte tenu de cet usage terminologique, dans la description des systèmes de type Niger-Congo, le terme de classificateur est à éviter, et c'est le terme de marqueur de classe qui convient.

D'ailleurs comme nous le verrons à la section 6, une stricte distinction entre marqueurs de classe et classificateurs est la condition nécessaire pour saisir l'originalité du système de quelques langues atlantiques-nord qui s'écartent de façon importante de ce que l'on trouve dans les autres langues considérées ici.

### 3.3. *Le statut typologique des systèmes de classification nominale atlantiques-nord et atlantiques-centre*

Toutes les langues rangées dans les groupes atlantique-nord et atlantique-centre ont un système de classification nominale, et si on accepte l'hypothèse selon laquelle un système de classes nominales existait déjà au niveau proto-Niger-Congo, il n'y a pas de difficulté particulière à accumuler des indices d'une filiation entre les systèmes de classification nominale atlantiques-nord et atlantiques-centre et le système de classes nominales que l'on suppose avoir existé au niveau proto-Niger-Congo.

Dans une optique typologique, on doit toutefois poser la question de savoir si, dans leur état actuel, les systèmes atlantiques-nord et atlantiques-centre présentent toujours les caractéristiques typiques de ces systèmes de genre particuliers que sont les systèmes de classes nominales Niger-Congo, ou bien si certaines évolutions auraient pu conduire à les faire basculer dans un autre type de classification nominale.

---

<sup>4</sup> Cf. notamment Grinevald 1999.

Pour la totalité des langues atlantiques-centre<sup>5</sup> et la grande majorité des langues atlantiques-nord, les systèmes de classification nominale peuvent présenter des écarts plus ou moins importants par rapport au prototype des classes nominales Niger-Congo, mais ces écarts portent exclusivement sur des points qui ne remettent pas en cause la caractérisation de ces systèmes comme des systèmes de genre au sens donné ici à ce terme (cf. section 3.1 et 3.2), c'est-à-dire comme des systèmes dans lesquels la répartition des noms en sous-ensembles se manifeste dans un système d'accord.

Par contre, dans quelques langues de la branche atlantique-nord (le jaad et trois langues du groupe Cangin – ndut, palor et saafen), le système d'accords de classe a disparu. Une partie du matériau morphologique a été préservé et continue de fonctionner comme un système de classification nominale, mais comme un système d'un autre type, qu'on ne peut plus identifier comme un système de genre (et qu'il est donc abusif de décrire comme un système de 'classes nominales').

La question du statut typologique des systèmes de classification nominale du jaad, du ndut, du palor et du saafen sera discutée à la section 6. D'ici là, la discussion se limitera aux langues dans lesquelles il n'y a aucun problème à identifier un système de classes nominales. La section 4 passe en revue les traits typiques des systèmes de classes nominales Niger-Congo et montre que ces traits se retrouvent dans une proportion plus ou moins importante des langues atlantiques-nord et atlantique-centre, tandis que la section 5 passe en revue les écarts possibles par rapport à ce prototype.

#### **4. Traits typiques des classes nominales Niger-Congo dans les langues atlantiques-nord et atlantiques-centre**

##### ***4.1. Le domaine de l'accord de classe***

###### *4.1.1. L'accord de classe dans la construction du groupe nominal*

Les phénomènes d'accord qui constituent le fondement même d'un système de classes nominales se manifestent en tout premier lieu dans la construction du groupe nominal.

Dans les systèmes de classes nominales Niger-Congo les plus typiques, tous les dépendants du nom sont soumis à l'accord de classe, que l'accord se manifeste dans la morphologie même du mot en fonction de modifieur de nom ou qu'il se manifeste au niveau d'un joncteur dont la syntaxe de la

---

<sup>5</sup> Le lecteur est prié de garder à l'esprit que lorsque je formule une généralisation sur les langues atlantiques-centre, la question de savoir si cette généralisation s'étend ou non au groupe constitué par la nalu, le бага Fore et le бага Mboteni est laissée en suspens, faute de documentation utilisable.



langue impose la présence pour relier le modifieur au nom auquel il se rapporte.

La basari illustre une telle situation. Dans cette langue, outre un article défini enclitique qui varie en classe, les démonstratifs, les adjectifs et les numéraux comportent obligatoirement un préfixe qui marque l'accord avec le nom, et toutes les autres expansions du nom sont obligatoirement introduites par un joncteur qui marque l'accord en classe avec le nom, comme cela est illustré par l'ex. (1)<sup>6</sup>.

- (1) basari  
**a-cíw**                      **a-tém**                      **a-nd**                      **faḃá-aŋ**  
 CL<sup>anIII</sup>-case              CL<sup>anIII</sup>-grand              CL<sup>anIII</sup>-JONC              père-DEF<sup>anIII</sup>  
 'la grande case de mon père'

Pour plus de détails sur ce système, on pourra se reporter à Perrin (ce volume).

A ce sujet, on peut noter que d'un point de vue diachronique, les joncteurs accordés en classe du type rencontré en basari (qu'on retrouve aussi par exemple dans les langues bantoues d'Afrique australe, notamment Sotho-Tswana et Nguni) jouent un rôle crucial dans le renforcement ou le renouvellement de la morphologie des accords de classe à l'intérieur du groupe nominal. Ces éléments sont issus de démonstratifs qui perdent leur valeur déictique pour devenir de purs outils syntaxiques introduisant un dépendant de nom, mais en conservant l'accord de classe qui caractérisait les démonstratifs dont ils sont issus, ils contribuent automatiquement à renforcer le système d'accord.

#### 4.1.2. L'accord de classe dans les systèmes de pronoms

Dans cette section, il est uniquement question de formes pronominales libres, qui ne présentent aucun signe d'attachement morphologique à un autre mot et occupent des positions dans lesquelles ces formes commutent avec des groupes nominaux. S'il convient d'insister sur ce point, c'est que dans les descriptions des langues ouest-africaines (et notamment des langues qui nous intéressent directement), il est courant de voir désignées comme pronoms des formes liées (clitiques ou affixes) pour lesquelles c'est le terme d'*indice* qui est utilisé ici. Par exemple, toutes les descriptions du wolof désignent comme 'pronoms objets' des indices clitiques dont il est évident

---

<sup>6</sup> Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples: ACP accompli ; CL classe nominale ; DEF défini ; DEM démonstratif ; EMPH emphatique ; HAB habituel ; ID marqueur d'identification ; INCL inclusif ; INTERR interrogatif ; JONC joncteur ; PL pluriel ; PRF parfait ; PROX proximal ; REL relativiseur ; SG singulier. Par ailleurs, en l'absence d'indication contraire, il faut comprendre que les exemples cités sont extraits des chapitres de ce volume consacrés aux langues en question.

qu'ils occupent à l'intérieur du complexe verbal une position spécifique dans laquelle on ne peut pas les faire commuter avec les groupes nominaux en fonction d'objet, qui quant à eux occupent une position à l'extérieur du complexe verbal.

Cette précision étant donnée, il faut encore faire une distinction entre des formes pronominales spécialisées et l'emploi pronominal de formes qui ont aussi un emploi adnominal. Par exemple, les langues qui nous intéressent n'ont généralement pas de formes employées exclusivement comme pronoms démonstratifs, et utilisent dans cette fonction les mêmes formes que celles utilisées comme déterminants démonstratifs.

Lorsqu'une forme utilisée pronominalement a aussi un emploi adnominal dans lequel elle est soumise à l'accord de classe, l'accord s'observe aussi dans l'emploi pronominal, avec parfois une possibilité supplémentaire d'emploi 'absolu' dans lequel l'interprétation de la marque d'accord de classe n'est pas dépendante du contexte, comme nous le verrons en 4.5 pour les adnominaux portant des marques d'accord de classes humaines.

Par ailleurs, les langues à classes nominales Niger-Congo ont typiquement un paradigme de *pronoms de classe*, formes spécialisées dans un emploi pronominal et dont la caractéristique essentielle qu'elles visent un référent supposé identifiable par la seule mention du fait qu'il pourrait être désigné par un nom appartenant à telle ou telle classe. Par exemple, en balant ganja, aux sept classes primaires que comporte ce système correspondent les six pronoms de classe **hí** (classe HA), **bí** (classe B), **gí** (classe GI ou classe G), **fí** (classe F), **bá** (classe BI) et **wí** (classe U)<sup>7</sup>.

#### 4.1.3. L'accord de classe dans l'indexation des arguments sur le verbe.

Les langues à classes nominales Niger-Congo ont typiquement des systèmes d'indexation du sujet et l'objet sur le verbe qui expriment les distinctions de classe.

Dans certaines langues, la présence des indices de sujet a un caractère obligatoire indépendamment du fait que l'argument sujet soit exprimé ou non par un groupe nominal ou un pronom, alors que dans d'autres les indices de sujet ne s'emploient que si l'argument sujet n'est pas exprimé sous forme de groupe nominal ou de pronom. Quant aux indices d'objet, il peut arriver que leur présence ait un caractère obligatoire dans des conditions particulières, mais à ma connaissance on n'a jamais signalé de langue Niger-

---

<sup>7</sup> Dans ce paradigme, la forme de classe BI (humain pluriel) est manifestement irrégulière, ce qui est cohérent avec le fait que très généralement, dans les systèmes de classes nominales Niger-Congo, les classes humaines tendent à se distinguer des autres par des irrégularités morphologiques.

Congo dans laquelle l'indexation de l'objet des verbes transitifs constituerait une contrainte absolue.

Pour les langues qui nous intéressent ici, l'harmonie vocalique (dans les langues où ce phénomène existe) constitue un critère particulièrement utile pour reconnaître le caractère lié des indices de sujet et d'objet. Une fois les critères qui prouvent le caractère lié des indices de sujet et d'objet appliqués correctement, il est facile de voir par exemple que la situation des langues joola en ce qui concerne l'indexation du sujet et de l'objet est semblable à ce que l'on observe typiquement dans les langues bantoues, où les distinctions de classe se manifestent dans un paradigme d'indices de sujet obligatoires et dans un paradigme d'indices d'objet dont la présence est conditionnée par l'absence d'expression de l'argument objet sous forme de groupe nominal ou de pronom.

Le balant illustre une situation un peu différente, car en balant, les indices de sujet comme les indices d'objet ne s'emploient qu'en l'absence de groupe nominal ou pronom exprimant l'argument en question. Les indices de sujet, qui ne s'emploient qu'en l'absence de groupe nominal ou pronom sujet, présentent à la troisième personne des variations en classe. L'ex. (2) illustre le paradigme des indices de sujet du balant, avec 5 indices se référant aux participants au dialogue (première et deuxième personne) et 7 indices de troisième personne qui indiquent à quelle classe pourrait appartenir un nom exprimant l'argument sujet.

- (2) balant ganja
- a. **Ŋ-góbù.**  
1SG-tomber  
'Je suis tombé(e).'
  - b. **Bâ-góbù.**  
1PL-tomber  
'Nous (excl.) sommes tombé(e)s.'
  - b' **Bân-góbù.**  
INCL-tomber  
'Nous (incl.) sommes tombé(e)s.'
  - c. **Ú-góbù.**  
2SG-tomber  
'Tu es tombé(e).'

- d. **Bà-góbù.**  
2PL-tomber  
'Vous êtes tombé(e)s.'
- e. **À-góbù.**  
CLha-tomber  
'Il / elle (classe HA) est tombé(e).'
- f. **B-góbù.**  
CLb-tomber  
'Il / elle (classe B) est tombé(e).'
- g. **Gi-góbù.**  
CLgi-tomber  
'Il / elle (classe GI) est tombé(e).'
- h. **F-góbù.**  
clf-tomber  
'Il / elle (classe F) est tombé(e).'
- i. **Ù-góbù.**  
clu-tomber  
'Il(s) / elle(s) (classe U) est / sont tombé(e)(s).'
- j. **Bi-góbù.**  
clbi-tomber  
'Ils / elles (classe BI) sont tombé(e)s.'
- k. **G-góbù.**  
clg-tomber  
'Ils / elles (classe G) sont tombé(e)s.'

On peut noter au passage que les distinctions de classe apparaissent à la troisième personne mais pas à la première ou à la deuxième personne, ce qui est cohérent avec le fait que nous avons affaire à des systèmes de classification nominale dans lesquels la distinction de sexe ne joue aucun rôle, et dans lesquels les noms propres de personnes ont tous le même comportement dans le système d'accords.

En ce qui concerne les indices d'objet, la situation en balant est exactement la même que pour l'indexation du sujet, avec des indices d'objet qui ne s'utilisent que si l'argument objet n'est pas exprimé par ailleurs, mais qui à la troisième personne expriment eux aussi, à une neutralisation près, les distinctions de classe – ex. (3).

## (3) balant ganja

a. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>ní.**

CLbi-voir-1SG

‘Ils / elles m’ont vu(e).’

b. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>báa.**

CLbi-voir-1PL

‘Ils / elles nous (excl.) ont vu(e)s.’

**Bì-bíúθá-<sup>1</sup>bân.**

CLbi-voir-INCL

‘Ils / elles nous (incl.) ont vu(e)s.’

c. **Bì-bíúθá-nà.**

CLbi-voir-2SG

‘Ils / elles t’ont vu(e).’

d. **Bì-bíúθá-băa.**

CLbi-voir-2PL

‘Ils / elles vous ont vu(e)s.’

e. **Bì-bíúθá-mà.**

CLbi-voir-CLha

‘Ils / elles l’ont vu(e) (classe HA).’

f. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>bí.**

CLbi-voir-CLb

‘Ils / elles l’ont vu(e) (classe B).’

g. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>gí.**

CLbi-voir-CLgi/g

‘Ils / elles l’ont vu(e) (classe GI), ils / elles les ont vu(e)s (classe G).’

h. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>fí.**

CLbi-voir-CLf

‘Ils / elles l’ont vu(e) (classe F).’

i. **Bì-bíúθá-<sup>1</sup>wí.**

CLbi-voir-CLu

‘Ils / elles l’ont vu(e) / les ont vu(e)s (classe U).’

- j. **Bì-bíúθá-<sup>4</sup>bá.**  
 CLbi-voir-CLb  
 ‘Ils / elles les ont vu(e)s (classe BI).’

#### 4.1.4. *Autres constructions dans lesquelles peut se manifester l'accord de classe*

D'autres constructions que celles mentionnées dans les sections 4.1.1 à 4.1.3 peuvent selon les langues donner lieu à un accord de classe, notamment du fait de processus de grammaticalisation affectant des mots soumis à l'accord de classe.

Par exemple, Bassène (2007 : 137) décrit en joola banjal un système de copules non verbales soumises à l'accord de classe, et la forme de ces copules rend très plausible l'hypothèse selon laquelle elles résulteraient de la grammaticalisation de démonstratifs, ce qui dans les langues du monde constitue un chemin de grammaticalisation relativement courant.

De manière analogue, le balant ganja a un marqueur d'identification qui fonctionne d'une part comme copule d'identification et d'autre part comme marque de la focalisation de constituants nominaux dans la phrase verbale – cf. ex. (8) ci-dessous pour une illustration de ce marqueur d'identification en fonction de copule. Il s'agit d'un enclitique qui s'accorde en classe avec le groupe nominal à la marge droite duquel il s'attache, et l'explication de cet accord en classe est que ce marqueur d'identification résulte de la grammaticalisation des pronoms de classe (cf. 4.1.2). Sa forme est en effet identique à celle des pronoms de classe à la seule différence près que les pronoms de classe sont des mots dont la voyelle est invariablement +ATR alors que le marqueur d'identification est un enclitique dont la voyelle varie selon l'harmonie vocalique.

## 4.2. *Propriétés d'accord des noms et marqueurs de classe attachés aux noms*

### 4.2.1. *Marqueurs nominaux de classe et marqueurs d'accord de classe*

Dans les systèmes Niger-Congo les plus typiques, chaque forme nominale inclut un *marqueur nominal de classe* dont la présence a un caractère obligatoire et dont l'unique fonction est de marquer l'appartenance de la forme nominale à une classe particulière<sup>8</sup>. Ceci veut dire qu'il y a une

<sup>8</sup> On pourrait être tenté d'objecter à cette définition que le marqueur nominal de classe marque la distinction entre singulier et pluriel et peut aussi avoir une fonction dérivative. Mais en toute rigueur, dans les systèmes de classes nominales Niger-Congo les plus typiques, ce qui marque la distinction entre singulier et pluriel, ce n'est pas le marqueur nominal de classe, mais plutôt l'alternance de classe dont le changement de marqueur nominal de classe est seulement l'indice, et on peut en dire autant en ce qui concerne ce que l'on appelle couramment la fonction dérivative des alternances de classe.

relation entre le marqueur nominal de classe et les *marqueurs d'accord de classe* dont le choix est gouverné par le nom en question. Il y a souvent (mais pas toujours) une ressemblance de forme plus ou moins forte entre le marqueur nominal de classe et les marques d'accord de classe qui lui correspondent, comme l'illustre l'ex. (4).

- (4) balant ganja<sup>9</sup>
- a. **à-nínà**      **à-wódì**      **h-ómb-ò**  
 CLha-femme    CLha-un      CLha-EMPH-PROX  
 'cette unique femme'
- b. **A-gób,ù.**  
 CLha-tomber  
 'Elle est tombée (la femme).'
- c. **b-tá**      **ʼb-ódi**      **b-ómb-ò**  
 CLb-arbre    CLb-un      CLb-EMPH-PROX  
 'cet unique arbre'
- d. **B-gób,ù.**  
 CLb-tomber  
 'Il est tombé (l'arbre).'

Cet exemple donne d'ailleurs une idée des évolutions qui peuvent contribuer à l'apparition de schèmes d'accord sans ressemblance phonologique évidente entre les marqueurs relevant d'un même schème : dans la classe à laquelle appartient **à-nîn** 'femme', les marqueurs de classe avaient originellement la forme **ha**, mais le **a** s'est élide devant voyelle, et devant les bases commençant par consonne c'est le **h** qui a disparu, d'où synchroniquement un schème d'accord dans lequel coexistent des marqueurs de forme **a** et d'autres de forme **h**. Mais il ne s'agit pas du seul scénario imaginable, et la confusion entre deux classes originellement distinctes peut aussi avoir pour résultat l'émergence d'une classe dont les marqueurs présentent une certaine hétérogénéité dans leur forme.

#### 4.2.2. La position des marqueurs nominaux de classe

Parmi les langues atlantiques-nord et atlantiques-centre, le peul a des marqueurs nominaux de classe suffixés, mais cette situation est unique parmi les langues en question. Dans toutes les autres langues où les formes

<sup>9</sup> Dans les exemples balant, le soulignement signale des voyelles qui ont été modifiées ou introduites par un phénomène de liaison qui opère aux frontières de mots, et le petit tiret vertical isole des finales verbales qui ne sont pas glosées séparément mais dont les variations relèvent d'un système de voix.

nominales (ou une partie d'entre elles) incluent un marqueur nominal de classe obligatoire, ce marqueur est préfixé.

Il convient à ce propos de dénoncer une erreur fréquente dans les descriptions des systèmes de classes atlantiques. Beaucoup de descriptions mentionnent en effet (par exemple pour le wolof ou les langues Cangin) des marqueurs nominaux de classe suffixés, ou encore (par exemple pour le sereer, ou pour certaines variétés de diola) des marqueurs nominaux de classe ayant la forme de circumfixes, avec un fragment préfixé au nom et l'autre suffixé.

En réalité, en dehors du peul, qui est la seule des langues examinées ici à avoir réellement des marqueurs nominaux de classe suffixés au nom, ceci résulte d'une erreur d'analyse qui aboutit à reconnaître comme marqueurs nominaux de classe des marques de classe qui n'appartiennent pas au nom lui-même, mais à un marqueur de défini postposé au nom. La plupart des langues atlantiques-nord et atlantiques-centre ont en effet des marqueurs de défini accordés en classe qui apparaissent le plus souvent immédiatement après le nom, et qui présentent d'autres particularités favorisant la confusion. Mais de véritables marqueurs nominaux de classe peuvent seulement commuter avec d'autres marqueurs ; ils ne peuvent pas s'opposer à leur absence, et ils ont pour seule fonction de marquer l'appartenance du nom à une classe, ce qui en dehors du peul n'est jamais le cas des prétendus marqueurs nominaux de classe suffixés au nom. Dans tous les cas, un examen attentif des données conduit à réfuter ces interprétations.

Ce qui favorise la confusion, c'est en premier lieu que ces marqueurs de défini postposés au nom et accordés en classe sont souvent ce que Greenberg (1977 : 98) a appelé 'stage II articles', c'est-à-dire des déterminants d'emploi beaucoup plus large que de véritables articles définis, qui tendent à fonctionner comme déterminants par défaut dont l'absence n'est possible que dans des contextes relativement limités (en particulier, il n'est pas rare qu'ils accompagnent obligatoirement le nom en forme de citation). Mais tant que leur omission reste possible, même si cela implique des conditions relativement restrictives, ces éléments doivent être analysés comme participant au système de détermination, et ne peuvent pas s'analyser comme de pures marques de l'appartenance du nom à une classe.

Un autre facteur qui favorise la confusion entre marqueurs de défini accordés en classe et marqueurs nominaux de classe est que ces marqueurs de défini postposés au nom, tout en relevant du système de détermination, ont souvent un comportement phonologique qui interdit de les considérer comme des mots à part et conduit à leur reconnaître le statut d'enclitiques ou même de suffixes. En particulier, dans les langues à harmonie vocalique, on observe souvent l'harmonisation de leurs voyelles avec celles du nom.



Le joola keerak illustre de manière particulièrement typique cette situation, et je renvoie donc au chapitre consacré à cette langue pour plus de détails.

Ceci dit, dans une perspective diachronique, il est certainement possible que des marqueurs de défini qui sont du point de vue morphophonologique des clitiques et qui du point de vue de leur emploi sont devenus des sortes de déterminants par défaut voient leur emploi se généraliser jusqu'au point où, leur présence étant devenue complètement obligatoire, ils perdent toute fonction dans le cadre du système de détermination et ne peuvent qu'être réanalysés comme des marqueurs nominaux de classe. D'ailleurs Greenberg (1977) a montré qu'il s'agit là d'un type d'évolution qui joue un grand rôle dans le renouvellement morphologique des systèmes de classes nominales, soit en renforçant les marqueurs nominaux de classe préexistants (si les marqueurs de défini qui se grammaticalisent comme marqueurs nominaux de classe se placent du même côté du nom que les marqueurs nominaux de classe préexistants<sup>10</sup>), soit en créant un paradigme supplémentaire de marqueurs nominaux de classe (si les marqueurs de défini qui se grammaticalisent comme marqueurs nominaux de classe ne se placent pas du même côté du nom que les marqueurs nominaux de classe préexistants). Et si une telle évolution se produit dans une langue où le système originel des marqueurs nominaux de classe était déjà plus ou moins fortement érodé, elle peut avoir pour résultat final qu'une langue qui avait originellement des marqueurs nominaux de classe préfixés passe à un système à marqueurs nominaux de classe suffixés, ou l'inverse.

Si on reconstruit au niveau proto-atlantique un système de marqueurs nominaux de classe préfixé, c'est une évolution de ce type qui peut expliquer la situation du peul. Par contre dans toutes les autres langues considérées ici, on peut tout au plus reconnaître l'amorce d'une évolution qui, si elle était menée à terme, pourrait peut-être conduire à l'émergence de marqueurs de classe suffixés. Dans l'état actuel des choses, aucune des langues considérées ici à la seule exception du peul ne peut être analysée comme ayant des marqueurs nominaux de classe suffixés au nom ou réalisés par une combinaison de préfixes et de suffixes.

---

<sup>10</sup> En dehors du domaine atlantique, un exemple clair de ce type d'évolution est fourni par les langues bantoues dans lesquelles l'ancien 'pré-préfixe' (alias 'augment'), reconstruit en proto-bantou comme un marqueur de défini (et qui continue d'avoir ce statut dans un certain nombre de langues bantoues), est devenu obligatoire. Le résultat que les langues en question ont synchroniquement des marqueurs nominaux de classe préfixés dissyllabiques, la première syllabe étant le réflexe de l'ancien marqueur de défini, tandis que la deuxième syllabe est le réflexe de l'ancien marqueur nominal de classe.

#### 4.2.3. La relation entre les marqueurs nominaux de classe et les propriétés d'accord des noms

La définition de la notion de 'marqueur nominal de classe' impose qu'il y ait une relation entre un affixe reconnu comme marqueur nominal de classe et les propriétés d'accord des formes nominales qui incluent cet affixe, mais rien dans la définition ne dit que cette relation doive être biunivoque. Il est parfaitement concevable que deux sous-ensembles de noms ou plus qui se distinguent en termes de propriétés d'accord partagent le même marqueur nominal de classe, et inversement deux sous-ensembles de noms qui se distinguent par le marqueur nominal de classe peuvent avoir les mêmes propriétés d'accord.

Ainsi en sereer du Sine – ex. (5), le paradigme des marqueurs nominaux de classe comporte 7 préfixes différents, le paradigme des marqueurs d'accord de classe de l'article défini compte 11 préfixes différents, et on observe au total 15 combinaisons possibles. Nous pouvons voir ainsi que par exemple **o-kiin** 'être humain' et **o-box** 'chien' ont le même marqueur nominal de classe mais des propriétés d'accord différentes, tandis que **o-box** 'chien' et **fo-soow** 'lait caillé' ont des marqueurs nominaux de classe différents mais des propriétés d'accord identiques.

(5) Sereer du Sine

CL-nom	CL-DEF	CL-nom	CL-DEF
<b>o-kiin</b> 'personne'	<b>ox-e</b>	<b>o-ngoor</b> 'enfant'	<b>onq-e</b>
<b>o-box</b> 'chien'	<b>ol-e</b>	<b>a-cek</b> 'poule'	<b>al-e</b>
<b>Ø-japil</b> 'couteau'	<b>f-e</b>	<b>Ø-βil</b> 'pieer'	<b>l-e</b>
<b>Ø-liβ</b> 'poisson'	<b>n-e</b>	<b>fa-noox</b> 'crocodile'	<b>f-e</b>
<b>fo-soow</b> 'lait caillé'	<b>ol-e</b>	<b>Ø-rew</b> 'femmes'	<b>w-e</b>
<b>Ø-pis</b> 'chevaux'	<b>k-e</b>	<b>a-cek</b> 'poules'	<b>ak-e</b>
<b>xa-βox</b> 'chiens'	<b>ax-e</b>	<b>fo-mbaal</b> 'agneaux'	<b>n-e</b>

<b>pa-ñiig</b> ‘éléphants’	<b>k-e</b>	
-------------------------------	------------	--

#### 4.2.4. La participation des alternances consonantiques au marquage des classes

Comme l’illustre l’ex. (6), il peut arriver que le marquage des classes ne mette pas seulement en jeu des affixes, mais aussi des alternances affectant l’initiale des bases, en ce qui concerne aussi bien le marquage de classe sur les noms que l’accord de classe.

- (6) Sereer de Mar Lodj
- |            |              |            |
|------------|--------------|------------|
| <b>go-</b> | <b>ñaam</b>  | ‘âne’      |
| <b>a-</b>  | <b>paam</b>  | ‘ânes’     |
| <b>ga-</b> | <b>mbaam</b> | ‘gros âne’ |

Comme l’illustre cet exemple, en règle générale, les alternances consonantiques qui contribuent à exprimer des distinctions de classe dans les langues considérées ici mettent typiquement en jeu une division des consonnes figurant à l’initiale des bases en trois séries, n’affectent pas le lieu d’articulation de la consonne mais opèrent sur des traits tels que  $\pm$ plosive,  $\pm$ forte ou  $\pm$ prénasalisée. Toutefois, ces alternances sont largement morphologisées, et l’analyse des processus sous-jacents (que ce soit dans une perspective synchronique ou diachronique) est loin d’être une tâche facile.

L’analyse des alternances consonantiques étant particulièrement importante pour la reconstitution de l’histoire des systèmes de classes atlantiques, cette question est particulièrement développée dans le chapitre de ce volume consacré à la diachronie des classes nominales. Je renverrai donc pour plus de détails au chapitre en question, me contentant de signaler ici que les alternances consonantiques sont inconnues parmi les langues de la branche atlantique-centre mais très communes parmi les langues de la branche atlantique-nord : on les trouve en peul, en sereer, en buy, dans les langues Tenda et en bafada, et le wolof et le jaad présentent des traces nettes d’un ancien système d’alternances consonantiques.

Ici encore, il faut considérer d’un œil critique la façon dont certains de ces systèmes ont été décrits dans la littérature. Par exemple, les langues Cangin ne font pas partie de celles qui ont un système d’alternances consonantiques, mais en noon et en laalaa, une partie des noms ont des préfixes nominaux de forme C-. Ces préfixes nominaux de classe sont correctement identifiés comme tels dans le chapitre de ce volume consacré au laalaa, mais pour le noon, dont le système de classes est très peu différent de celui du laalaa,

Lopis (2010a et 2010b) n'isole pas ces préfixes et parle de 'variations consonantiques' à l'initiale du nom.

### ***4.3. Les inventaires de marqueurs nominaux de classe et de schèmes d'accord de classe***

Dans les systèmes de classes nominales Niger-Congo les plus typiques, le nombre des marqueurs nominaux de classe susceptibles d'être inclus dans les formes nominales et le nombre de schèmes d'accord que les formes nominales sont susceptibles de gouverner est généralement compris entre 10 et 20, mais les systèmes avec plus de vingt marqueurs nominaux de classes ou schèmes d'accord ne sont pas exceptionnels. Cette généralisation vaut aussi pour les langues atlantiques-nord et atlantiques-centre.

Parmi les langues considérées ici, des inventaires particulièrement importants de marqueurs nominaux de classes et de schèmes d'accord (de l'ordre de 25 ou plus) se rencontrent en peul, en nyun, en kobiana et en biafada. Des inventaires relativement réduits (moins de 10 marqueurs nominaux de classe ou classes d'accord) se rencontrent en wolof, dans les langues Cangin et en balant.

De toutes les langues pour lesquelles on dispose des données pertinentes et pour lesquelles il est certain qu'elles ont bien un système de classes nominales, c'est le balant ganja qui a l'inventaire le plus réduit, avec 7 marqueurs nominaux de classe et les 7 schèmes d'accord primaires qui leur sont associés de manière régulière. Dans cette langue, il existe toutefois un phénomène particulièrement développé d'accord sémantique (cf. section 5.8.2) dont le résultat est qu'aux 7 schèmes d'accord primaires s'ajoutent 5 schèmes d'accord supplémentaires qui résultent de l'hybridation de deux schèmes primaires, ce qui donne un total de 12 schèmes d'accord possibles.

### ***4.4. Les classes nominales et l'expression du nombre***

#### ***4.4.1. L'alternance de classe comme procédé exclusif d'expression du nombre***

Une caractéristique essentielle des systèmes de classes nominales Niger-Congo les plus typiques est l'impossibilité d'isoler des marqueurs de nombre, la distinction entre singulier et pluriel s'exprimant exclusivement par des alternances de classe : la plupart des bases nominales sont susceptibles de s'insérer dans deux classes ou plus, et une valeur de nombre est assignée au nom selon la classe dans laquelle il s'insère.

Comme l'illustre l'exemple (7), l'utilisation de l'alternance de classe comme procédé exclusif d'expression du nombre caractérise la plupart des langues considérées ici, et notamment toutes celles de la branche atlantique-centre.

- (7) balant ganja
- a.  $\boxed{\text{à}}\text{-nínà}$        $\boxed{\text{à}}\text{-môón}$       pl.  $\boxed{\text{bì}}\text{-nínì}$        $\boxed{\text{bì}}\text{-môón}$   
 CLha-femme      CLha-noir      CLbi-femme      CLbi-noir  
 ‘femme au teint foncé’      ‘femmes au teint foncé’
- b.  $\boxed{\text{b}}\text{-sùlì}$        $\boxed{\text{b}}\text{-háamè}$       pl.  $\boxed{\text{Ø}}\text{-sùlì}$        $\boxed{\text{Ø}}\text{-háamè}$   
 CLb-mortier      CLb-nouveau      CLu-mortier      CLu-nouveau  
 ‘nouveau mortier’      ‘nouveaux mortiers’

Comme l’illustre l’exemple (8), il n’est même pas toujours possible de désigner certaines classes comme classes de singulier, et d’autres comme classes de pluriel. Il est en effet relativement courant qu’un même marqueur nominal de classe associé à un même schème d’accord implique une valeur de singulier avec certains noms et une valeur de pluriel avec d’autres, selon les autres marqueurs et schèmes avec lesquels il alterne. En balant ganja, le préfixe nominal zéro associé aux accords de la classe U exprime une valeur de singulier pour les noms avec lesquels il s’oppose au préfixe nominal **g-** associé aux accords de la classe G (comme **bòótó** ‘sac’, pl. **g-bòótó**), mais une valeur de pluriel pour les noms avec lesquels il s’oppose, ou bien au préfixe nominal **gi-** associé aux accords de la classe GI, ou bien au préfixe nominal **b-** associé aux accords de la classe B (comme **b-sàay** ‘fromager’, pl. **sàay**).

- (8) balant ganja
- a.  $\boxed{\text{Ø}}\text{-Bòótó}$        $\boxed{\text{Ø}}\text{-ndánì}$       = $\boxed{\text{w}}\text{-í}$ .  
 CLu-sac      CLu-grand      =CLu-ID  
 ‘C’est un grand sac.’
- b.  $\boxed{\text{G}}\text{-bòótó}$        $\boxed{\text{g}}\text{-ndánì}$       = $\boxed{\text{g}}\text{-í}$ .  
 CLg-sac      CLg-grand      =CLg-ID  
 ‘Ce sont des grands sacs.’
- c.  $\boxed{\text{B}}\text{-sàayó}$        $\boxed{\text{m}}\text{-ndánì}$       = $\boxed{\text{b}}\text{-í}$ .  
 CLb-fromager      CLb-grand      =CLb-ID  
 ‘C’est un grand fromager.’
- d.  $\boxed{\text{Ø}}\text{-Sàayó}$        $\boxed{\text{Ø}}\text{-ndánì}$       = $\boxed{\text{w}}\text{-í}$ .  
 CLu-fromager      CLu-grand      =CLu-ID  
 ‘Ce sont des grands fromagers.’

#### 4.4.2. Les systèmes d’appariement dans l’expression du nombre

Il y a entre les langues qui nous intéressent des différences considérables dans la plus ou moins grande complexité des systèmes d’appariement entre

les classes susceptibles de marquer le singulier des noms et les classes susceptibles de marquer le pluriel.

Dans certains systèmes, la règle générale est que, si on connaît la classe qui exprime le singulier pour un nom donné, on peut prédire dans quelle classe ce nom s'insère pour exprimer le pluriel, et les exceptions à cette règle sont tout au plus marginales. C'est une telle situation qu'on trouve en wolof, en peul, dans les langues Cangin et en balant. Elle va généralement de pair avec une disproportion importante entre le nombre de classes disponibles pour le singulier et le pluriel : les langues qui ont des systèmes d'appariements particulièrement simples sont aussi celles qui présentent une réduction particulièrement forte de l'inventaire des classes susceptibles de marquer le pluriel.

Si on prend en considération le nombre total de classes, il est intéressant d'observer qu'on ne trouve pas seulement là des langues caractérisées par un nombre total de classes relativement faibles comme le wolof. On y trouve aussi le peul, qui est à la fois l'une des langues dont le nombre total de classes est particulièrement élevé et celle qui a la disproportion la plus forte entre le nombre des classes de singulier et le nombre des classes de pluriel.

Dans d'autres langues, on observe au contraire une véritable prolifération des appariements, chaque classe susceptible d'exprimer le singulier pouvant correspondre selon les noms à plusieurs classes différentes exprimant le pluriel et réciproquement. Parmi les langues représentées dans ce volume, une telle situation se rencontre en joola keerak, en bayot, en manjaku, en nyun et en kobiana. Le lecteur est renvoyé aux chapitres correspondants pour plus de détails.

Une constante est toutefois que dans la totalité de ces systèmes, même si le déséquilibre est beaucoup moins important qu'en wolof ou en peul, le nombre de classes susceptibles de marquer le pluriel est toujours inférieur à celui des classes susceptibles de marquer le singulier. Simplement, les systèmes d'appariement particulièrement complexes vont généralement de pair avec une disproportion moindre entre les inventaires de classes de singulier et de classes de pluriel.

#### 4.4.3. *Singulier / pluriel, singulatif, collectif, et la question des 'pluriels non chiffrables'*

De nombreuses descriptions de systèmes de classes nominales Niger-Congo insistent à juste titre sur la difficulté qu'il y a souvent à faire la distinction entre des alternances de classe qui expriment une véritable distinction de nombre (*singulier* vs. *pluriel*) et d'autres alternances qu'on pourrait plutôt caractériser comme exprimant les distinctions *individuel* vs. *collectif* ou *massif* vs. *singulatif*. Ces notions sont en effet particulièrement délicates à cerner dans des systèmes où le pluriel n'a pas de marqueur spécialisé, et où

par conséquent il est impossible d'appliquer la définition courante des noms collectifs comme noms qui ont pour référent un groupe d'individus mais qui relèvent formellement du singulier. On en est réduit à utiliser essentiellement des critères sémantiques, avec tous les problèmes que cela implique.

C'est pour cette raison que je me contenterai de signaler sans la reprendre à mon compte la proposition qui a été faite de reconnaître dans certaines des langues considérées ici (notamment le nyun) le choix possible entre deux classes différentes pour exprimer le pluriel d'un même nom, selon une opposition *pluriel chiffrable* vs. *pluriel non-chiffrable* – cf. notamment Cobbinah & Lüpke (2014). Le pluriel chiffrable est compatible avec l'adjonction de numéraux, tandis que le pluriel non chiffrable ne peut pas être accompagné de numéraux. En nyun, une telle distinction a été reconnue pour les noms dénotant des fruits, de petits objets tels que perles, plumes, graines, noyaux, ainsi que pour des noms de petits animaux tels qu'insectes ou rongeurs.

Le problème est toutefois que, dans des langues où la définition courante des collectifs n'est pas applicable, le critère essentiel pour reconnaître un nom se référant à un groupe d'individus comme un collectif plutôt que comme un pluriel est son incompatibilité avec les numéraux. A partir de là, le moins qu'on puisse dire est que la nécessité d'introduire une notion de 'pluriel non chiffrable' à côté de la notion plus traditionnelle de collectif est tout sauf évidente, et nécessiterait manifestement d'être mieux justifiée.

Pour plus de données sur cette question, on pourra notamment consulter le chapitre de ce volume consacré au joola keerak.

#### 4.5. Classes humaines

Les systèmes de classes nominales Niger-Congo ne marquent aucune distinction selon le sexe des humains ou autres animés, mais incluent typiquement un appariement de classes (l'une pour le singulier et l'autre pour le pluriel) présentant les caractéristiques suivantes, qui sont notamment celles des classes nominales 1 et 2 dans beaucoup de langues bantoues :

- la totalité des noms qui entrent dans cet appariement désignent des humains ;
- la majorité des noms désignant des humains (et en particulier les termes de base tels que 'être humain', 'femme' et 'homme', ainsi que la totalité des noms d'agents dérivés de verbes) entrent dans cet appariement ;
- les noms propres humains n'ont pas de marqueur nominal de classe, mais les accords qu'ils contrôlent sont ceux des deux classes en question ;

- lorsque des adnominaux portant les marques d'accord de ces classes sont utilisés pronominalement, ils ne se réfèrent pas nécessairement à un nom de l'appariement en question fourni ou suggéré par le contexte ; ils peuvent avoir un emploi 'absolu', c'est-à-dire indépendant de tout conditionnement contextuel, dans lequel ils signifient simplement 'humain'.

Sans être générale dans ces deux groupes de langues, comme nous le verrons à la section 5, cette situation est aussi celle d'une partie au moins des langues atlantiques-nord et atlantiques-centre.

Par exemple en balant ganja, l'appariement HA (singulier) — BI (pluriel) comporte exclusivement des noms d'humains, et la majorité des noms d'humains (notamment tous les noms d'agents dérivés de verbe) appartiennent à cet appariement. C'est aussi à cet appariement que les noms propres humains se rattachent du point de vue des accords qu'ils gouvernent. Enfin le comportement particulier des adnominaux portant les marques d'accord de cet appariement peut être illustré par l'interrogatif sélectif **-ùlà** 'quel ?' : les formes de classe HA (**h-ùlà**) et de classe BI (**bìg-ùlà**) de cet interrogatif, utilisées pronominalement, peuvent selon la règle générale impliquer un renvoi à un nom relevant des classes en question fourni ou suggéré par le contexte (auquel cas on peut les traduire en français comme 'le(s)quel(s) / le(s)quelle(s) ?') ; mais elle peuvent aussi s'interpréter comme ne se référant à aucun nom qui serait fourni par le contexte, et constituent alors l'équivalent du français 'qui ?' et 'quelles personnes ?' respectivement.

Lorsqu'un système de classes nominales inclut un appariement de classes présentant ces caractéristiques, les classes en question sont couramment désignées comme classes humaines (humain singulier et humain pluriel), et beaucoup de descriptions reprennent la tradition bantoue de les numéroter 'classe 1' et 'classe 2'. Nous avons toutefois préféré ne pas suivre cette pratique, car le numérotage des classes tel qu'il se pratique en linguistique bantoue repose sur l'établissement d'une filiation entre les classes nominales des langues actuelles et un proto-système reconstruit, une telle filiation ne pouvant être pour l'instant établie que de manière très partielle pour les langues qui nous occupent – cf. Pozdniakov (ce volume).

#### **4.6. Alternances de classe**

##### *4.6.1. Remarques générales sur les alternances de classe*

Comme cela a été rappelé en 4.4, il est typique des langues Niger-Congo ayant un système de classes de ne pas avoir de marquage du pluriel spécialisé, et d'utiliser exclusivement l'alternance de classe pour exprimer la distinction entre singulier et pluriel. Mais ce n'est pas la seule fonction des alternances de classe, utilisées aussi pour exprimer d'autres significations qu'il est plus courant de voir exprimées par l'adjonction de morphèmes



dérivatifs. Ce phénomène se retrouve dans les langues atlantiques-nord et atlantique-centre.

Par exemple, en balant, ce sont les mêmes lexèmes qui se réfèrent aux arbres et à leurs fruits, mais en tant que noms d'arbres ces lexèmes sont insérés dans la classe B avec pluriel en classe U, tandis qu'en tant que noms de fruits ils sont insérés dans la classe F avec pluriel en classe G – ex. (9).

- |     |                           |                                 |
|-----|---------------------------|---------------------------------|
| (9) | balant ganja              |                                 |
|     | <b>m-máŋgò</b> ‘manguier’ | <b>f-máŋgò</b> ‘mangue’         |
|     | pl. <b>Ø-máŋgò</b>        | pl. <b>ŋ-máŋgò</b>              |
|     | <b>b-làθé</b> ‘baobab’    | <b>f-làθé</b> ‘pain de singe’   |
|     | pl. <b>Ø-làθé</b>         | pl. <b>g-làθé</b>               |
|     | <b>b-jéɛŋ</b> ‘palmier’   | <b>f-jéɛŋ</b> ‘régime de palme’ |
|     | pl. <b>Ø-jéɛŋ</b>         | pl. <b>g-jéɛŋ</b>               |

De même en balant ganja, les lexèmes qui insérés à l'appariement HA—BI désignent des humains peuvent sans aucun changement morphologique mais en s'insérant à la classe GI exprimer les qualités abstraites correspondantes – ex. (10).

- |      |                         |  |
|------|-------------------------|--|
| (10) | balant ganja            |  |
|      | <b>gì-láantè</b>        | cf. <b>à-láantè</b> pl. <b>bì-láantè</b> |
|      | ‘masculinité’           | ‘homme(s)’                               |
|      | <b>gì-nîn</b>           | cf. <b>à-nîn</b> pl. <b>bì-nîn</b>       |
|      | ‘féminité’              | ‘femme(s)’                               |
|      | <b>gì-fúlá</b>          | cf. <b>à-fúlá</b> pl. <b>bù-fúlá</b>     |
|      | ‘l'état de jeune fille’ | ‘fille(s)’                               |
|      | <b>gì-mbùutá</b>        | cf. <b>mbùutá</b> pl. <b>ŋ-mbùutá</b>    |
|      | ‘enfance’               | ‘enfant(s)’                              |

L'alternance de classe est notamment un procédé courant d'expression du diminutif et de l'augmentatif, et on désigne parfois comme ‘dimensionnelles’ les classes plus ou moins spécialisées dans l'expression de ces notions. Ainsi en nyun guñaamolo, l'insertion d'un lexème en classe KO (avec pluriel en classe ÑO) peut exprimer une valeur de diminutif, et l'insertion dans la classe DA (avec pluriel en classe DIN) peut exprimer une valeur d'augmentatif – ex. (11).

- (11) nyun guñaamolo  
**be-gid** ‘fille’  
**ko-gid** ‘petite fille’      **de-gid** ‘grosse fille’  
  
**fa-kat** ‘poisson’  
**ko-kat** ‘petit poisson’      **da-kat** ‘gros poisson’

Dans les deux sections suivantes sont brièvement présentés deux types d’alternance de classe qui ne semblent pas avoir été discutés ici dans la littérature sur les classes nominales mais qui sont attestés dans les langues qui nous concernent.

#### 4.6.2. L’expression de ‘type d’individu’ par alternance de classe

En balant ganja, à partir de noms n’appartenant pas à la classe B, comme par exemple **à-láantè** (classe HA) ‘homme’ ou **gbálè** (classe U) ‘maison’, la simple insertion du même lexème en classe B peut donner des noms tels que **b-láantè** ‘genre d’homme’ ou **b-gbáalè** ‘genre de maison’, au sens où par exemple on peut dire en français *Je n’aime pas ce genre d’homme*, ou bien *On ne trouve pas ici ce genre de maison*.

#### 4.6.3. L’expression de la référence générique par alternance de classe

La notion pertinente pour décrire le type particulier d’alternance de classe dont il est question dans cette section est la notion d’emploi des noms en valeur générique, que nous retrouverons à la section 5.8.3 en liaison avec une utilisation particulière de l’accord de classe. Pour interpréter correctement ce qui va suivre, ainsi d’ailleurs que ce qui sera exposé en 5.8.3, il faut être attentif au fait que le terme de ‘générique’ est utilisé par les linguistes avec au moins deux valeurs qu’il convient de bien distinguer.

En effet, ‘générique’ peut renvoyer à une hiérarchie des noms selon la plus ou moins grande extension de leur sens lexical (ou si on préfère, selon la relation entre espèce et variétés d’une espèce, au sens où ces termes ont été utilisés à la section précédente). A ce sens, on dira par exemple que le terme *animal* est générique (ou superordonné) relativement à *chien*, *chat*, *lion*, etc.

Mais ‘générique’ peut aussi se référer au statut référentiel des noms dans le discours, indépendamment de l’extension de leur sens lexical relativement à celui d’autres noms. Dans cet autre emploi de ‘générique’, on dit qu’un nom est utilisé en valeur générique s’il réfère à une espèce, comme par exemple *lion* et *humain* dans *Les lions peuvent être dangereux pour les humains* (à comparer avec *Les lions ont attaqué le troupeau hier*, ou *les lions n’a pas pour référent l’espèce lion*, mais un groupe particulier de lions). A ce deuxième sens du terme de générique, qui est celui qui nous concerne maintenant et que nous retrouverons à la section 5.8.3, aucun nom n’est intrinsèquement générique, et tout nom peut assumer une référence

générique dans un contexte approprié, indépendamment de son statut selon la hiérarchie des significés lexicaux.

L'alternance de classe exprimant l'emploi des noms en valeur générique se rencontre dans la variété de peul parlée dans le Fouta-Djallon en Guinée (mais apparemment pas dans les autres variétés de peul). Cette variété est malheureusement l'une des moins bien documentées, et je n'ai pas réussi à trouver une description linguistique précise du phénomène. Toutefois, le passage suivant extrait d'un manuel pour l'apprentissage du peul du Fouta-Djallon – Caudill & Diallo (2000 : 25), permet de dégager au moins les grandes lignes du phénomène :

« In addition to the singular and plural noun forms, there is often a generic noun form that is neither singular nor plural. [...] The following table gives some examples of nouns with generic, singular, and plural forms:

SINGULAR	PLURAL	GENERIC	MEANING
<b>bareeru ndun</b>	<b>bareeji dīn</b>	<b>bare on</b>	dog
<b>biiniiri ndin</b>	<b>biiniije den</b>	<b>biini on</b>	bottle
<b>otowal ngal</b>	<b>otoje den</b>	<b>oto on</b>	car
<b>ñariiru ndun</b>	<b>ñariiji dīn</b>	<b>ñari on</b>	cat
<b>bareeru ndun</b>	<b>bareeji dīn</b>	<b>bare on</b>	dog
<b>saabiwal ngal</b>	<b>caabiije den</b>	<b>saabi on</b>	key
<b>kotiraawo on</b>	<b>kotiraabe fen</b>	<b>koto on</b>	older brother
<b>leemunneere nden</b>	<b>leemunneeje den</b>	<b>leemunne on</b>	orange
<b>bireediwal ngal</b>	<b>bireediije den</b>	<b>bireedi on</b>	bread

Often the generic form is the most commonly heard, and the singular is only used to emphasize that a single item is being referred to. The generic always takes the **on** article (leemunne **on**) regardless of the class of the singular (leemunneere **nden**). »

Pour interpréter correctement ce passage, il faut savoir que dans le tableau ci-dessus, les noms sont donnés avec le marqueur de défini qui leur est postposé, ce qui est la façon la plus claire d'indiquer la classe à laquelle ils appartiennent, compte tenu du fait que le marqueur nominal de classe suffixé est soumis à un ensemble de phénomènes morphophonologiques qui brouillent plus ou moins son identité. L'article défini **on** qu'on trouve uniformément dans la troisième colonne est caractéristique de la classe humain singulier. Il faut ensuite savoir que la classe humain singulier (qui est aussi en peul la classe par défaut pour l'intégration des termes d'emprunt) se divise en deux sous-classes, avec d'une part des termes qui présentent un marqueur nominal de classe (comme **gor-ko** (pl. **wor-be**) 'homme' ou **porto-jo** (pl. **portoo-be**) 'Européen'), et d'autre part des termes caractérisés par un marqueur nominal de classe zéro, ces deux groupes de noms ne

manifestant par contre aucune différence au niveau des accords. Compte tenu de ces précisions, on peut aisément déduire du tableau ci-dessus l'existence d'une alternance de classe dans laquelle un lexème nominal qui appartient lexicalement à une autre classe caractérisée par un marqueur nominal de classe non vide s'insère à la sous-classe 'humain singulier' à marqueur nominal de classe zéro pour marquer qu'il assume une référence générique. En effet, même si le manuel d'apprentissage dont est tiré ce tableau présente les formes nominales sans aucune segmentation, il est évident que les formes de la troisième colonne, non seulement appartiennent à la classe 'humain singulier' (comme l'indique l'article **on**), mais en outre diffèrent morphologiquement de celles de la première et de la deuxième colonne par l'effacement du marqueur nominal de classe. Un cas particulièrement intéressant est celui de 'grand frère', qui appartient à la sous-classe 'humain singulier' à suffixe de classe non vide, et par conséquent perd seulement son suffixe de classe pour exprimer la référence générique.

#### ***4.7. Les noms déverbaux dans les systèmes de classes nominales***

Dans une langue à classes nominales, que les noms déverbaux aient pour base le lexème verbal non affecté par une quelconque opération morphologique spécifique ou qu'ils résultent d'une dérivation morphologiquement marquée, ils doivent s'insérer au système de classes (et donc présenter un marqueur nominal de classe, dans les langues qui ont ce type de marqueur).

Il convient de distinguer entre les noms déverbaux abstraits se référant directement au procès et les noms déverbaux concrets se référant aux participants au procès ou aux circonstances du procès : noms d'agents, noms d'instruments, noms de lieux consacrés à une activité. En règle générale, les noms déverbaux de cette deuxième catégorie vont se ranger dans des appariements particuliers, contribuant ainsi à modeler le profil sémantique des appariements en question. En particulier, comme cela a été signalé, une caractéristique essentielle des classes humaines est d'accueillir les noms d'agents.

La question des noms déverbaux abstraits se référant directement au procès est plus complexe, et méritera d'être approfondie sur la base de données syntaxiques plus précises et plus complètes que celles actuellement disponibles sur la plupart des langues concernées. En effet, une situation courante est que ces noms soient répartis à travers les différentes classes du système (sauf les classes humaines) d'une façon qui ne se prête à aucune explication simple. Sagna (2008) discute cette question pour le joola banjal.

Dans ce domaine, il faut distinguer deux types de noms de procès, cette distinction pouvant selon les langues se manifester plus ou moins nettement dans la morphologie. Il y a d'une part les purs noms de procès, glosables en français comme 'le fait de V-er', qui ne se prêtent pas à une opposition entre

singulier et pluriel, et qui s'utilisent typiquement dans des périphrases à valeur de progressif ('être engagé dans l'activité de ...') ou comme complément de verbes modaux. D'autre part, il y a des noms qui se réfèrent à la manière d'accomplir une action, à son résultat ou à une instance particulière du procès.

Les purs noms de procès peuvent rester totalement nominaux dans leurs propriétés morphosyntaxiques. C'est notamment le cas en balant ganja, où il n'y a aucune difficulté à les distinguer de formes dans lesquelles on peut voir des infinitifs. Les infinitifs du balant ganja sont indiscutablement des formes verbales non finies qui ne présentent aucune caractéristique nominale, et notamment ne participent pas au système de classes. Mais il peut arriver aussi que les purs noms de procès, tout en gardant une morphologie typiquement nominale, acquièrent dans leur syntaxe des propriétés verbales. Ainsi, tout en conservant un marqueur qui a été originellement un marqueur nominal de classe, ils cessent d'être de simples noms dérivés de verbe pour devenir des formes verbales non finies, ou des formes hybrides dont les propriétés syntaxiques combinent de façon plus ou moins complexe des traits typiquement verbaux et d'autres typiquement nominaux.

Le terme d'infinitif est d'usage courant pour désigner ces formes qui ont l'apparence de noms déverbaux (et incluent notamment un marqueur nominal de classe) mais qui sont en réalité des formes verbales non finies ou des formes hybrides. On dispose d'études détaillées de la question pour les infinitifs de classe 15-17 de certaines langues bantoues, mais pas pour les langues qui nous concernent. Donc, lorsque les descriptions mentionnent des infinitifs distincts des noms de procès bien que présentant eux aussi des marqueurs nominaux de classe, on peut présumer que cela reflète la conscience qu'ont les locuteurs de la spécificité sémantique des déverbaux se référant purement au procès par opposition aux déverbaux se référant à la manière, au résultat ou à une instance particulière du procès. Mais la question de savoir si l'étiquette d'infinitif est véritablement justifiée par des propriétés syntaxiques au moins en partie verbales doit être considérée comme ouverte, et doit être discutée langue par langue.

## **5. Variations et écarts relativement au prototype Niger-Congo dans les systèmes de classes nominales atlantiques-nord et atlantiques-centre**

### ***5.1. Remarques introductives***

Comme cela découle des informations fournies à la section 4, les systèmes de classes nominales de langues atlantiques-nord et atlantiques-centre présentent des variations sur les points suivants :

- la position des marqueurs nominaux de classe (suffixés en peul, préfixés dans toutes les autres langues où de tels marqueurs existent),
- l'utilisation des alternances consonantiques comme manifestation possible des distinctions de classe,
- l'importance numérique des inventaires de marqueurs nominaux de classe et de schèmes d'accord (de 7 au minimum jusqu'à une trentaine environ),
- la plus ou moins grande complexité de la relation entre les marqueurs nominaux de classe et les propriétés d'accord des noms,
- la plus ou moins grande complexité des appariements entre les classes susceptibles de marquer le singulier et les classes de pluriel correspondantes.

Dans cette section sont passés en revue d'autres types de variations, qui se distinguent des précédents par le fait qu'ils peuvent déboucher sur des écarts plus importants par rapport au prototype des classes nominales Niger-Congo. La conclusion qui émergera de cette présentation est que globalement, la tendance à s'écarter du prototype Niger-Congo est plus marquée dans la branche atlantique-nord que dans la branche atlantique-centre, dont les systèmes de classes tendent à rester relativement proches du prototype Niger-Congo. Ce n'est d'ailleurs certainement pas par hasard si c'est précisément dans la branche atlantique-nord qu'on trouve des systèmes de classification nominale qui ne relèvent plus du type Niger-Congo, comme nous le verrons à la section 6.

## ***5.2. La réduction du domaine de l'accord de classe***

### *5.2.1. Remarques introductives*

La réduction du domaine de l'accord de classe, relativement à la situation prototypique qui a été évoquée en 4.1, constitue un phénomène courant, mais dont la généralisation peut remettre en question la possibilité même de reconnaître un système de classes nominales. Il est toutefois intéressant de faire remarquer qu'historiquement, de la même façon que pour la perte des marqueurs nominaux de classe, il ne s'agit pas d'un phénomène irréversible. En effet, tant que les distinctions de classe sont maintenues au niveau des démonstratifs, la grammaticalisation des démonstratifs (qui constitue universellement un phénomène très courant) peut prendre diverses formes qui toutes contribuent à renforcer le système de classes.

Comme nous l'avons vu en 4.2.2, la grammaticalisation de démonstratifs peut être à l'origine d'articles définis qui, en se cliticisant et en perdant leur statut de déterminant, peuvent devenir des marqueurs nominaux de classe.

Mais les démonstratifs peuvent aussi devenir des pronoms de troisième personne dont la cliticisation peut déboucher sur l'émergence d'un système d'indexation du sujet et de l'objet sur le verbe. Les démonstratifs peuvent enfin se grammaticaliser comme joncteurs dont la présence est nécessaire pour introduire certains types de dépendants du nom. Or dans tous les cas, si ces processus de grammaticalisation laissent intactes les distinctions de classe initialement exprimées par les démonstratifs, la grammaticalisation débouche automatiquement sur le renforcement du phénomène d'accord de classe ou même sur l'extension de son domaine.

### 5.2.2. *Modifieurs du nom échappant à l'accord de classe*

Dans les systèmes de classes nominales Niger-Congo les plus typiques, tous les dépendants du nom sont soumis à l'accord de classe, et une telle situation se rencontre au moins dans certaines des langues qui nous concernent directement, comme nous l'avons vu en 4.1.1. Toutefois, cette situation est loin d'être générale. Dans les langues atlantiques-nord et atlantiques-centre qui ont un système de classes nominales, les seuls dépendants de nom qui sont invariablement soumis à l'accord de classe sont les adjectifs, les démonstratifs, l'interrogatif sélectif ('lequel') et le numéral 'un'. Avec les autres types de dépendants du nom, on observe des variations.

Le balant ganja illustre le cas d'une langue où l'accord de classe ne concerne qu'une partie des dépendants du nom : dans cette langue, l'article défini **mà** est invariable, une partie des numéraux ne s'accordent pas en classe, et il n'y a d'accord de classe ni dans la construction *nom + modifieur génitival*, ni dans la construction *nom + proposition relative*.

Dans le contexte de langues où les démonstratifs sont soumis à l'accord de classe, on peut s'étonner de trouver en balant ganja un article défini invariable, compte tenu du fait que les articles définis sont généralement issus de démonstratifs. L'explication est que l'article défini du balant ganja est issu d'un possessif, ce qui constitue un chemin de grammaticalisation beaucoup moins courant mais toutefois bien attesté dans les langues du monde.

### 5.2.3. *Pronoms de troisième personne ne manifestant pas de distinction de classe*

Nous avons vu en 4.1.2 que les langues à classes nominales Niger-Congo ont typiquement un paradigme de *pronoms de classe*, formes spécialisées dans un emploi pronominal et dont la caractéristique essentielle est qu'elles visent un référent supposé identifiable par la seule mention du fait qu'il pourrait être désigné par un nom appartenant à telle ou telle classe.

Cette situation n'est toutefois pas générale. En wolof, les adnominaux utilisés pronominalement marquent la classe de leur antécédent, mais cette langue a la particularité de ne pas avoir de pronoms de classe au sens donné

ici à ce terme. En revanche, le wolof a un couple de pronoms **moom** ‘lui, elle’ et **ñoom** ‘eux, elles’ dont la consonne initiale est très probablement un ancien marqueur de classe qui s’est figé, mais qui synchroniquement doivent s’analyser comme des pronoms de troisième personne qui informent seulement sur le nombre de leur antécédent, sans aucune distinction de classe.

#### 5.2.4. Absence de distinctions de classe dans l’indexation des arguments sur le verbe.

A l’exception des langues Cangin, qui d’après les informations disponibles semblent avoir des paradigmes de pronoms sujets qu’il n’y a pas lieu de considérer comme morphologiquement attachés au verbe, la plupart des langues considérées ici ont un système d’indexation du sujet sur le verbe. Nous avons vu en 4.1.3 qu’il est courant que les paradigmes d’indices de sujet et d’objet expriment les distinctions de classe. Toutefois, cette situation n’est pas générale, et il existe parmi les langues qui nous concernent directement des cas de langues qui ont des systèmes d’indices de sujet et d’objet qui ne marquent pas de distinction de classe. Dans ces langues, les indices de sujet et d’objet varient seulement en personne et en nombre.

Par exemple, le wolof a 10 classes nominales (8 classes de singulier et 2 classes de pluriel) qui se reflètent dans la construction du groupe nominal par l’accord de divers types de modificateurs du nom. Le wolof a aussi une indexation obligatoire du sujet, mais l’indexation du sujet se limite à la personne et au nombre, et aucune distinction de classe n’apparaît dans les indices de sujet – ex. (12).

(12) wolof

- |    |  |    |   |
|----|--|----|---|
| a. | <b>Daanu naa.</b><br>tomber    PRF.1SG<br>‘Je suis tombé(e).’      | b. | <b>Daanu nanu.</b><br>tomber    PRF.1PL<br>‘Nous sommes tombé(e)s.’ |
| c. | <b>Daanu nga.</b><br>tomber    PRF.2SG<br>‘Tu es tombé(e).’        | d. | <b>Daanu ngeen.</b><br>tomber    PRF.2PL<br>‘Vous êtes tombé(e)s.’  |
| e. | <b>Daanu na.</b><br>tomber    PRF.3SG<br>‘Il / elle est tombé(e).’ |    |   |

Le sujet sous-entendu peut appartenir à n’importe laquelle des classes de singulier : K (**nit k-i** ‘la personne’), B (**xaj b-i** ‘le chien’), W (**fas w-i** ‘le cheval’), X (**xar m-i** ‘le mouton’), G (**kuddu g-i** ‘la cuillère’), J (**jigéen j-i** ‘la femme’), L (**cin l-i** ‘la



marmite’) ou S (**xorom s-i** ‘le sel’).

- (12) f. **Daanu nañu.**  
 tomber PRF.3PL  
 ‘Ils / elles sont tombé(e)s.’

Le sujet sous-entendu peut appartenir à n’importe laquelle des deux classes de pluriel : Ñ (**nit ñ-i** ‘les gens’) ou Y (**xaj y-i** ‘les chiens’, **fas y-i** ‘les chevaux’, etc.).

De manière semblable, en wolof, les indices d’objet de troisième personne **ko** (sg.) et **leen** (pl.) ne donnent aucune indication sur la classe à laquelle pourrait appartenir l’objet sous-entendu. Ceci est cohérent avec le fait que le wolof n’a pas de pronoms de classe, et possède par contre un couple de pronoms de troisième personne qui informent seulement sur le nombre de leur antécédent – cf. 5.2.3.

Toutes les langues de la branche atlantique-centre pour lesquelles les données pertinentes sont disponibles ont des systèmes d’indexation qui expriment des distinctions de classe. Par contre, parmi les langues de la branche atlantique-nord, les systèmes d’indexation qui neutralisent les distinctions de classe sont plus répandus que ceux qui expriment les distinctions de classe. De tels systèmes se rencontrent non seulement en wolof, mais aussi en nyun, en kobiana, en sereer, dans les langues Tenda et en biafada.

### 5.3. *L’absence de marqueurs nominaux de classe*

Dans les systèmes de classes Niger-Congo les plus typiques, les formes nominales incluent un marqueur nominal de classe. C’est une telle situation qu’on trouve dans toutes les langues de la branche atlantique-centre pour lesquelles les informations pertinentes sont disponibles<sup>11</sup>. Par contre, on trouve parmi les langues de la branche atlantique-nord des langues dans lesquelles on ne peut pas synchroniquement reconnaître un système de marqueurs nominaux de classe, mais seulement les vestiges figés d’un tel système.

---

<sup>11</sup> Cette affirmation n’est pas remise en cause par le fait que dans certaines langues, l’inventaire des préfixes nominaux de classe inclut un préfixe zéro : tant que l’absence apparente de préfixe nominal de classe ne s’observe que pour des noms qui entrent dans un schème d’accord particulier ou du moins dans un nombre limité de schèmes d’accord, et que les noms en question peuvent aussi apparaître avec des préfixes non vides dans le cadre d’alternances de classe, on est fondé à voir là non pas une absence de préfixe, mais plutôt un préfixe zéro qui participe au système de classes nominales de la même façon que les autres préfixes.

Le cas du wolof est bien connu. Le noon et le laalaa sont deux autres langues particulièrement intéressantes à examiner de ce point de vue. En effet, à la différence du wolof où la perte du système des marqueurs nominaux de classe a également affecté la totalité des classes, un système de marqueurs nominaux de classe est toujours opérationnel pour une partie des classes en noon et en laalaa, alors que dans les autres classes les noms présentent tout au plus des vestiges figés des anciens marqueurs nominaux de classe.

Le wolof a 8 classes de singulier et deux classes de pluriel et présente des traces nettes à la fois d'un ancien système de marqueurs nominaux de classe préfixés et d'un ancien système d'alternances consonantiques participant à l'expression des distinctions de classe. Mais dans une stricte description synchronique, le wolof peut seulement être caractérisé comme une langue dans laquelle les formes nominales minimales sont des lexèmes nus qui ne livrent aucun indice de leur appartenance à telle ou telle classe. En d'autres termes, les classes nominales du wolof sont de pures classes d'accord.

Étant donné que le wolof n'a pas développé de marquage spécifique de la distinction entre singulier et pluriel et utilise toujours l'alternance de classe comme seul procédé de marquage du nombre, une conséquence intéressante de cette situation est qu'en wolof, les noms nus ne sont pas spécifiés pour le nombre, et un groupe nominal ne peut être reconnu comme singulier ou pluriel que s'il inclut au moins un dépendant du nom soumis à l'accord de classe – ex. (13).

(13) wolof

- a. **Gis naa fas.**  
voir PRF.1SG cheval  
'J'ai vu un cheval / des chevaux.'
- b. **Gis naa fas w-u ñuul.**  
voir PRF.1SG cheval CLW-REL être\_noir  
'J'ai vu un cheval noir.'
- c. **Gis naa fas y-u ñuul.**  
voir PRF.1SG cheval CLY-REL être\_noir  
'J'ai vu des chevaux noirs.'

C'est une situation différente de celle du wolof que nous trouvons en noon et en laalaa (les deux langues Cangin qui possèdent un système de classes nominales). Par exemple, le laalaa a sept classes de singulier (Y, W, F, M, K, J et P) et trois classes de pluriel (B, C et T) organisées en huit appariements – ex. (14).

- (14) les appariements entre classes de singulier et classes de pluriel en laalaa
- |    |     |                                 |               |
|----|-----|---------------------------------|---------------|
| a. | Y—B | <b>ɓɔʔ</b>                      | ‘être humain’ |
| b. | Y—C | <b>ɔñ</b>                       | ‘chose’       |
| c. | W—C | <b>yɔɔn</b>                     | ‘champ’       |
| d. | F—C | <b>caase</b>                    | ‘porc-épic’   |
| e. | M—C | <b>mɔɔn</b>                     | ‘larme’       |
| f. | K—T | <b>k-oas</b> pl. <b>t-oas</b>   | ‘œil’         |
| g. | P—T | <b>p-isil</b> pl. <b>t-isil</b> | ‘veine’       |
| h. | J—T | <b>j-ɔkɔn</b> pl. <b>t-ɔkɔn</b> | ‘doigt’       |

Comme on peut le voir dans la présentation de l'ex. (14), les noms relevant des trois derniers appariements présentent des marqueurs nominaux de classe préfixés, dont la commutation a notamment pour effet de marquer la distinction entre singulier et pluriel, tandis que ceux relevant des quatre premiers appariements ne présentent rien de tel.

Dans ce système, l'appariement M—C illustré en (14e) pose un problème d'analyse qui dans la plupart des systèmes de classes nominales Niger-Congo ne se pose que marginalement, mais qui dans certains systèmes concerne une part importante du lexique nominal. En effet, pour les noms de cet appariement, exactement comme pour les appariements illustrés en (14a-d), l'alternance de classe qui marque la distinction entre singulier et pluriel ne s'accompagne d'aucun changement de forme du nom. La conclusion logique est que les noms qui relèvent de cet appariement n'ont pas de marqueur nominal de classe. Mais d'un autre côté, à la différence des noms appartenant aux quatre premiers appariements, qui peuvent avoir une initiale quelconque, les noms de l'appariement M—C ont invariablement un **m** comme initiale, et la coïncidence avec les marques d'accord de classe qu'ils gouvernent au singulier incite à isoler ce **m** comme un marqueur nominal de classe. Du point de vue de la description synchronique, c'est loin d'être là une décision innocente, car elle contredit l'un des principes de base de l'analyse morphologique, selon lequel la reconnaissance d'un morphème n'est justifiée que si on peut faire commuter le morphème en question avec un autre morphème ou avec sa propre absence. Du point de vue diachronique par contre, il n'y a aucun problème à analyser cette situation comme un cas de figement d'un ancien marqueur nominal de classe dans lequel on peut voir un réflexe du préfixe Niger-Congo de la classe des liquides **\*ma-**. En effet, en laalaa, les noms dénotant des liquides se rencontrent typiquement dans cet appariement.

#### *5.4 L'émergence d'un marquage spécifique du nombre dissocié du système de classes*

Le phénomène présenté à cette section, qui représente un écart majeur par rapport au prototype des classes nominales Niger-Congo, s'observe dans les

langues nyun, en kobiana et en biafada. Pour des informations plus détaillées sur la forme spécifique qu'il prend dans les langues concernées, on pourra se reporter aux chapitres correspondants de ce volume, mais ce que ces langues ont en commun, c'est une division de l'ensemble des noms en deux sous-ensembles en ce qui concerne la façon de marquer le pluriel : une partie des noms suit le modèle canonique des systèmes de classes nominales Niger-Congo dans lequel la distinction entre singulier et pluriel est marquée exclusivement par une alternance de classe (dont la manifestation la plus évidente est le changement de marqueur nominal de classe), tandis que pour les autres noms, l'expression du pluriel met en jeu un marqueur de pluriel spécialisé.

Comme cela est illustré par les exemples (15) et (16), la règle générale pour les noms qui présentent au pluriel un marqueur de pluriel spécialisé est qu'au pluriel, ils présentent le même marqueur nominal de classe qu'au singulier et gouvernent les mêmes accords, mais en outre, ils gouvernent un accord de pluriel avec des marques d'accord identiques au marqueur nominal de pluriel (qui est un suffixe en nyun et en kobiana, mais un préfixe qui précède les préfixes de classe en biafada).

(15) nyun guñaamolo

a. **ka-taama**      **ke-denne**  
 CLka-rivière    CLka-grand  
 'grande rivière'

b. **ka-taama-aŋ**    **ke-denn-eŋ**  
 CLka-rivière-PL    CLka-grand-PL  
 'grandes rivières'

(16) biafada

a. **sá-də**              **sá-təbbá**      **sa-ggə**  
 CLsa-maison    CLsa-grand    CLsa-DEM  
 'cette grande maison'

b. **ba-sá-də**            **ba-sá-təbbá**    **ba-sa-ggə**  
 PL-CLsa-maison    PL-CLsa-grand    PL-CLsa-DEM  
 'ces grandes maisons'

Dans les langues qui ont une telle partition du lexique nominal selon le marquage du nombre, les préfixes de classe que l'on trouve dans les formes de singulier des noms se répartissent en trois sous-ensembles :

- certains de ces préfixes ont invariablement le comportement des préfixes nominaux de classe canoniques, ce qui veut dire que tous les noms marqués par ces préfixes ont l'alternance de classe comme procédé exclusif de marquage du pluriel ;

- d’autres préfixes se rencontrent exclusivement avec des noms dont la forme de pluriel inclut le marqueur de pluriel spécialisé<sup>12</sup> ;
- d’autres enfin ont le comportement des préfixes nominaux de classe canoniques avec certains noms, mais on les trouve aussi avec des noms qui ne changent pas de classe au pluriel et qui font leur pluriel au moyen du marqueur de pluriel spécialisé – ex. (17) et (18).

(17) nyun guñaamolo

- a. **fa-tɔnɔ**      **fɛ-denn**  
 CLfa-oiseau    CLfa-grand  
 ‘grand oiseau’
- b. **ja-tɔnɔ**      **jɛ-denn**  
 CLja-oiseau    CLja-grand-PL  
 ‘grands oiseaux’
- c. **fɛ-kkir**      **fɛ-denn**  
 CLfa-singe     CLfa-grand  
 ‘grand singe’
- d. **fɛ-kkir-eŋ**    **fɛ-denn-eŋ**  
 CLfa-singe-PL   CLfa-grand-PL  
 ‘grands singes’

(18) biafada

- a. **ni-ndá**      **nə-ntəbbá**    **nu-ŋ**  
 CLnə-enfant    CLnə-grand    CLnə-DEM  
 ‘ce grand enfant’
- b. **ma-ndá**      **ma-ntəbbá**    **ma-ŋ**  
 CLma-enfant    CLma-grand    CLma-DEM  
 ‘ces grands enfants’

---

<sup>12</sup> Tant que les noms concernés entrent dans d’autres alternances de classe (par exemple dans une alternance exprimant le diminutif ou l’augmentatif), il n’y a pas de problème à isoler un préfixe de classe, même si ce préfixe ne donne lieu à aucune variation liée au nombre. Mais si ce n’est pas le cas, l’analyse morphologique de ces noms soulève le même problème que celui qui a déjà été évoqué à propos des noms de la classe M du laalaa – cf. section 5.3.

- c. **ní-mpúule**    **nó-ntəbbá**    **nu-ŋ**  
 CLnə-fille      CLnə-grand      CLnə-DEM  
 ‘cette grande fille’
- d. **ba-ni-mpúule**    **ba-nó-ntəbbá**    **ba-nu-ŋ**  
 PL-CLnə-fille      PL-CLnə-grand      PL-CLnə-DEM  
 ‘ces grandes filles’

Comme cela est illustré par l'exemple (19), les langues nyun ont aussi des noms dont le pluriel est doublement marqué, à la fois par une alternance de classe et l'adjonction du marqueur de pluriel spécialisé.

(19) nyun guñaamolo

- a. **bi-giir**            **bi-denn**  
 CLbi-visage      CLbi-grand  
 ‘grand visage’
- b. **ɛ-giir-eŋ**          **ɛ-denn-eŋ**  
 CLa-visage-PL    CLa-grand-PL  
 ‘grands visages’

Comme on peut le voir dans les exemples précédents, en biafada, le marqueur de pluriel spécialisé est un préfixe, qui d'une manière ou d'une autre doit être apparenté au marqueur \***ba** de la classe Niger-Congo ‘humain pluriel’. Toutefois, il est important de souligner qu'en biafada, il serait incorrect de décrire ce phénomène comme le cumul de deux préfixes de classe. En effet, en biafada, le préfixe de la classe ‘humain pluriel’ est **bə-** ~ **bi-** ~ **bu-**, et **ba-** existe exclusivement comme marqueur de pluriel, pas comme marqueur de classe.

Dans les langues nyun ainsi qu'en kobiana, le marqueur de pluriel spécialisé est un suffixe. Il est intéressant d'observer qu'en nyun, le même suffixe est utilisé comme marqueur de pluriel associatif, comme dans **Asan-aŋ** ‘Assane et compagnie’. Par conséquent, au moins en nyun, il est probable que l'émergence d'un marquage du nombre dissocié du système de classes résulte de la réanalyse d'un marqueur de pluriel associatif comme marqueur de pluriel ordinaire. Cette hypothèse est confirmée par la possibilité de reconstruire un marqueur de pluriel associatif \*-**en** qui a laissé des traces plus ou moins évidentes dans plusieurs autres langues atlantiques-nord – cf. Pozdniakov (ce volume). Elle explique aussi pourquoi, en règle générale, le marqueur de pluriel spécialisé coexiste avec des préfixes de classe auxquels on peut par ailleurs reconnaître une valeur de singulier.

### 5.5. Les classes humaines

Un autre écart majeur par rapport au prototype des systèmes de classes nominales Niger-Congo est que dans une partie des langues qui nous intéressent, il n'est pas possible de reconnaître de manière univoque un couple de classes humaines cumulant toutes les caractéristiques qui s'attachent typiquement aux classes humaines dans les langues où la reconnaissance d'un tel couple de classes n'est pas problématique – cf. section 4.4. Cela ne remet toutefois pas en question l'importance fondamentale du trait 'humain' dans l'organisation de ces systèmes, car les propriétés qui caractérisent les classes humaines sont généralement présentes d'une manière ou d'une autre. Le problème est que ces propriétés peuvent être distribuées d'une manière qui empêche de reconnaître de façon indiscutable un couple de classes particulier comme ayant une relation exclusive avec le trait 'humain'.

Par exemple en wolof – ex. (20), le nom **nit** 'être humain' appartient à l'appariement K—Ñ, et les formes de classe K or Ñ des adnominaux s'utilisent comme pronoms se référant à des personnes – (20b). Ce sont là des arguments forts pour reconnaître les classes K et Ñ comme 'classes humaines'. Toutefois, **nit** est le seul nom rattaché à cet appariement, et comme cela est illustré en (20c), les noms dénotant des humains sont répartis à travers tous les autres appariements à la seule exception de K—Y, dont l'unique membre est **këf** 'chose'. En outre, les pronoms personnels et les noms propres de personnes gouvernent l'accord de classe M – (20d-e), ce qui est plutôt inattendu dans la mesure où cette classe inclut très peu de noms communs désignant des humains, et n'inclut notamment pas le terme générique pour les humains **nit**.

- (20) wolof
- |    |                       |                     |
|----|-----------------------|---------------------|
| a. | <b>nit</b> (K / Ñ)    | 'être humain'       |
| b. | <b>k-an?</b>          | 'qui ?'             |
|    | <b>k-enn</b>          | 'quelqu'un'         |
|    | <b>k-eneen</b>        | 'quelqu'un d'autre' |
|    | <b>k-épp</b>          | 'tout le monde'     |
| c. | <b>ndaw</b> (S / Y)   | 'fille'             |
|    | <b>coro</b> (L / Y)   | 'petite amie'       |
|    | <b>jigéen</b> (J / Y) | 'femme'             |
|    | <b>far</b> (W / Y)    | 'petit ami'         |
|    | <b>góor</b> (G / Y)   | 'homme'             |
|    | <b>xale</b> (B / Y)   | 'enfant'            |
|    | <b>morom</b> (M / Y)  | 'pair, compagnon'   |

- d. **yow**    **m-i**            **fa**    **dem**  
 2SG    CLm-REL    là    aller  
 ‘toi qui es allé là’
- e. **Faatu**    **m-an?**  
 Fatou    CLm-INTERR  
 ‘Quelle Fatou ?’

Un problème semblable se pose en sereer, bien que les détails soient différents. En sereer, il existe un appariement (OX—W) qui concerne exclusivement les humains et qui regroupe un nombre important de lexèmes (notamment tous les noms d’agents dérivés de verbe), ce qui incite à reconnaître les classes OX et W comme classes humaines. Toutefois les noms propres de personnes ne font pas leurs accords dans cet appariement, mais dans l’appariement FAN—K. En outre, dans leur emploi pronominal, les formes de classe OX et W des adnominaux ne retiennent pas le trait ‘humain’, comme on pourrait s’y attendre compte tenu du fait que tous les noms rattachés à cet appariement désignent des humains, et peuvent se référer à toute entité concrète (humain, animal ou objet).

Les systèmes de classes dans lesquels la notion de ‘classes humaines’ peut être considérée comme relativement problématique du fait de la distribution des propriétés qui caractérisent en principe les classes humaines sont relativement communs dans la branche atlantique-nord, mais ne semblent pas attestés dans la branche atlantique-centre.

### 5.6. *Le classes dimensionnelles*

Nous avons vu en 4.5 que les systèmes de classes nominales Niger-Congo comportent typiquement des alternances de classe exprimant les notions de diminutif et d’augmentatif. Ce phénomène est aussi très répandu parmi les langues qui nous concernent, avec toutefois des exceptions. C’est ainsi que le balant ignore les alternances de classe ayant pour fonction d’exprimer diminutif et augmentatif. Il est toutefois intéressant d’observer qu’il existe en balant des indices suggérant que dans un état antérieur de la langue, la classe GI (ou du moins l’une des classes impliquées dans la genèse de l’actuelle classe GI) a eu parmi ses fonctions l’expression du diminutif – cf. Biaye et Creissels (ce volume) pour plus de détails.

### 5.7. *La ‘classe des liquides’*

Les systèmes de classes nominales Niger-Congo comportent typiquement une classe couramment désignée comme ‘classe des liquides’ dans laquelle se regroupent les noms désignant liquides, corps gras, substances malléables, granuleuses ou pulvérulentes. C’est aussi le cas de presque toutes les langues considérées ici, et en outre les marques de la classe en question sont la



plupart du temps analysables comme réflexes de \***ma**, reconstruit comme marque de cette classe en proto-Niger-Congo. Ici aussi, le balant fait exception : on observe en balant ganja une relative concentration des termes en question dans la classe U, mais ils sont très loin de constituer la majorité des noms de cette classe, qui est sémantiquement très hétérogène, et près de la moitié des noms relevant de ce champ sémantique sont répartis à travers les autres classes.

### **5.8. Accord morphologique et accord sémantique**

#### *5.8.1. Remarques introductives*

La distinction entre accord morphologique et accord sémantique n'a de sens que dans les systèmes où les noms présentent des marqueurs nominaux de classe. Dans les systèmes où les classes nominales sont synchroniquement de pures classes d'accord (comme le wolof), la répartition des noms en classes d'accord est un phénomène lexical dans lequel on peut éventuellement déceler des régularités sémantiques plus ou moins nettes, mais il ne saurait être question d'opposer un accord 'sémantique' à un accord 'morphologique'.

La notion d'accord sémantique rend compte de situations dans lesquelles un nom inclut un affixe identifiable par ailleurs comme marqueur nominal de classe, mais gouverne en partie ou en totalité des accords qui ne sont pas ceux normalement associés à ce marqueur.

Bien que relativement répandu dans les langues à classes nominales Niger-Congo, le phénomène d'accord sémantique est loin d'être général. Il est par exemple très marginal en tswana (bantou S30), langue dans laquelle il y a seulement deux cas où l'accord de classe ne respecte pas le principe morphologique : d'une part lorsque l'accord est gouverné par une coordination de deux noms, et d'autre part lorsqu'un pronom s'accorde avec un antécédent qui n'appartient pas à la même phrase. Inversement il y a des langues, comme par exemple l'igo (langue kwa parlée au Togo), dans lesquelles la généralisation de l'accord sémantique a abouti à un système dans lequel les anciens marqueurs nominaux de classe continuent à marquer la distinction entre singulier et pluriel mais n'ont plus aucun lien avec les propriétés d'accord des noms – cf. Gblem (1995).

Parmi les langues considérées ici, aucune n'a généralisé l'accord sémantique, mais quelques-unes ont un phénomène plus ou moins important d'accord sémantique du type courant dans les langues Niger-Congo, dans lequel l'accord sémantique est déclenché par le trait 'humain' ou 'animé'. Mais du point de vue d'une typologie des systèmes de classes nominales Niger-Congo, l'apport le plus intéressant de ces langues est qu'elles attestent un phénomène d'accord sémantique qui n'avait jamais été signalé jusqu'ici : l'accord sémantique déclenché par la distinction entre l'utilisation des noms

pour se référer à des individus et l'utilisation des noms pour se référer à des espèces (référence générique).

#### 5.8.2. *L'accord sémantique conditionné par le trait 'humain' ou 'animé'*

Comme cela a déjà été dit, le phénomène considéré à cette section se rencontre dans beaucoup de systèmes de classes nominales Niger-Congo qui par ailleurs ne s'écartent pas de façon notable du prototype. Dans les langues concernées, les formes nominales incluent des marqueurs nominaux de classe, et on peut sans problème reconnaître un couple de classes humaines selon les critères énumérés à la section 4.5. En règle générale, dans de telles langues, tous les noms rattachés aux classes humaines désignent des humains, mais il existe une minorité plus ou moins importante de noms d'humains dont les marqueurs nominaux ne sont pas ceux des classes humaines. Il peut arriver que les propriétés d'accord de ces noms soient tout simplement celles attendues d'après leur marqueur de classe (accord morphologique), mais selon les langues, il est possible que leurs propriétés d'accord soient partiellement ou entièrement identiques à celles des noms présentant les marqueurs des classes humaines.

Il est intéressant d'observer que, lorsque les propriétés d'accord d'un nom dénotant des humains mais ne présentant pas un marqueur de classe humaine varient selon les constructions, la tendance à privilégier l'accord sémantique est généralement plus forte dans l'indexation des arguments et dans l'accord des pronoms avec leur antécédent que dans l'accord entre le nom et ses dépendants à l'intérieur du groupe nominal.

Dans certaines langues, l'accord sémantique concerne aussi les noms désignant des animés non humains, qui présentent des marqueurs nominaux de classe différents de ceux typiques des noms d'humains mais gouvernent au moins partiellement les accords typiques des noms d'humains.

L'accord sémantique en joola banjal a été analysé par Bassène (2012) et Sagna (2013). Dans cette langue, l'accord sémantique est propre à un nombre relativement limité de noms d'humains qui ne présentent pas les préfixes des classes humaines, et le phénomène ne s'étend pas aux noms d'animés non humains.

L'accord sémantique est beaucoup plus important en balant ganja : dans cette langue, outre une minorité substantielle de noms d'humains qui ne présentent pas les préfixes des classes humaines, l'accord sémantique concerne la totalité des noms d'animés non humains.

En balant ganja, les classes humaines sont HA (avec le marqueur nominal de classe **à-**) pour le singulier, et BI (avec le marqueur nominal de classe **bi-** ~ **bi-**) pour le pluriel – ex. (21a), mais une minorité de noms communs désignant des humains présente les préfixes d'autres classes, ou bien au singulier seulement, comme en (21b), ou bien à la fois au singulier et au

pluriel, comme en (21c). Toutefois, en tant que contrôleurs de l'accord de classe, les noms d'humains gouvernent les accords de classe HA au singulier et les accords de classe BI au pluriel – ex. (21d-e).

- (21) balant ganja
- a. **à-láantè**                      pl. **bì-láantè**      'homme'
- b. **Ø-fàafá**                      pl. **bì-fàafá**      'père'  
(Ø- est le préfixe canonique pour les noms non humains de classe U)
- c. **Ø-mbùutá**                      pl. **η-mbùutá**      'enfant'  
(Ø- est le préfixe canonique pour les noms non humains de classe U, et η- est un allomorphe du préfixe canonique pour les noms non humains de classe G)
- d. **Ø-Fàafá**    **à-mfáná**    =**h-í.**  
CLu-père    CLha-bon    =CLha-ID  
'C'est un bon père.'
- e. **D-mbùutá**    **bì-dindímì**    =**bá.**  
CLg-enfant    CLbi-têtu    =CLbi.ID  
'Ce sont des enfants têtus.'

Par ailleurs, en balant ganja, tous les noms dénotant des animés non humains présentent des schèmes d'accord hybrides. Au singulier, ils peuvent présenter le préfixe typique des noms d'humains au singulier, ou bien le préfixe d'une classe non humaine, tandis qu'au pluriel ils présentent toujours des préfixes de classes non humaines. Mais en ce qui concerne les accords, ceux qui présentent au singulier le préfixe humain **à-** peuvent gouverner les accords de la classe non humaine U, et ceux qui présentent des préfixes non humains gouvernent au moins partiellement les accords des classes humaines HA (singulier) et BI (pluriel) – ex. (22).

- (22) balant ganja
- a. **Ø-Mfólò**                      **ù-lóodì**            =**h-í.**  
CLu-grenouille    CLu-mort    =CLha-ID  
'C'est une grenouille morte.'
- b. **À-hódǫ**                      **ò-dòoló**            =**h-í.**  
CLha-pintade    CLu-petit    =CLha-ID  
'C'est une petite pintade.'

Il est intéressant d'observer qu'en balant ganja, les noms désignant des mécanismes tels que 'montre', 'voiture', 'bicyclette' ou 'téléphone' présentent les mêmes schèmes d'accord hybrides que les animés non humains.

### 5.8.3. Accord sémantique conditionné par le statut référentiel des noms

La notion pertinente pour décrire le type particulier d'accord dont il est question dans cette section est la notion d'emploi des noms en valeur générique, dont il a déjà été question à la section 4.6.3. Le terme de générique est relativement polysémique, et il convient dans ce qui suit de garder à l'esprit qu'il est pris ici comme se référant au statut référentiel des noms dans le discours. Dans cet emploi du terme de 'générique', on dit qu'un nom est utilisé en valeur générique s'il réfère à une espèce, et non pas à un individu ou groupe d'individus particuliers.

Parmi les langues qui nous intéressent, Les langues joola et le bijogo attestent la possibilité que la généricité au sens de référence à une espèce se reflète dans l'accord de classe entre noms en fonction de sujet et indices de sujet.

La façon dont le bijogo utilise l'accord de classe pour exprimer la référence générique est comparable à la construction française illustré par *Les chiens, ça aboie*, où un nom masculin pluriel est repris par le pronom neutre *ça*, typiquement utilisé pour exprimer la référence vague. En effet, en bijogo, la classe utilisée pour l'expression de la référence vague est la classe DO, qui inclut en particulier le nom **ɲoo** 'chose' comme l'un de ses membres, et l'une des fonctions possibles de l'indice de sujet de classe DO, outre la référence aux noms de cette classe et l'expression de la référence vague, est d'indiquer qu'un nom appartenant à une autre classe et occupant la fonction de sujet ne doit pas être compris comme référant à un individu, mais à une espèce – ex. (23).

(23) bijogo (Ségerer 2002: 109 et com. pers.)

- a. **Kɔ-kpɛɲ**            **kɔ-tɔnɔŋ.**  
 CLko-fromager    CLko.ACP-être\_haut  
 'Le fromager est haut.' (référence déictique ou anaphorique à un individu particulier de l'espèce 'fromager').
- b. **Kɔ-kpɛɲ**            **ɲɔ-tɔnɔŋ.**  
 CLko-fromager    CLɲo.ACP-être\_haut  
 'Un fromager, c'est haut.' (référence à l'espèce 'fromager')

Comme le montre Bassène (ce volume), la façon dont les langues joola utilisent l'accord de classe pour marquer qu'un nom en fonction de sujet réfère à une espèce plutôt qu'à un individu est *a priori* plus surprenante. En joola banjal par exemple, lorsqu'un nom qui ne désigne pas des humains est

utilisé au singulier en fonction de sujet, sauf en cas de référence générique le seul indice de sujet possible est celui qui correspond au préfixe nominal de classe. En cas de référence générique, l'accord morphologique reste toujours possible (auquel cas il n'y a aucune indication explicite du fait que le nom doit être interprété en valeur générique), mais il est aussi possible d'avoir sur le verbe l'indice humain singulier, et cet écart relativement à l'accord morphologique ne peut s'interpréter que comme indiquant que le nom en fonction de sujet ne réfère pas à un individu mais à une espèce. Cette construction, illustrée par l'ex. (24), se rencontre typiquement (mais pas exclusivement) dans les proverbes.

(24) joola banjal (Sagna 2011)

**Fu-kun                  ndu                  a-bogər                  ga-pərək.**

CLfu-poisson\_sp    HAB.NEG    CLa-engendrer    CLga-poisson\_sp

'Les poissons de l'espèce *fukun* n'engendrent pas des poissons de l'espèce *gaporok*.' (proverbe qui signifie que les enfants ressemblent toujours à leurs parents)

## 6. D'un système de classes nominales à un système de classificateurs déterminatifs, ou à un système de classes flexionnelles ?

La question discutée à cette section est celle du statut typologique du système de classification nominale dans les quelques langues atlantiques-nord qui ont perdu le mécanisme d'accord de classe. En effet, dans ces langues, le matériau morphologique de l'ancien système de classe a été en partie préservé, et il y a bien toujours classification nominale au sens où on ne peut pas décrire la morphosyntaxe de ces langues sans poser une partition de l'ensemble des lexèmes nominaux en un certain nombre de sous-ensembles. D'ailleurs, jusqu'ici, les descriptions de ces langues ont toujours parlé de leur système de classification nominale comme d'un système de classes nominales, négligeant le fait que, s'il y a bien toujours classification nominale, et si la relation de filiation avec un ancien système de classes nominales est à peu près évidente, le système a connu un changement qualitatif qui l'a fait basculer dans un type différent de celui pour lequel l'utilisation du terme de classes nominales est correcte, si on suit l'usage terminologique qui s'est imposé dans la littérature typologique récente sur la question.

Avec le chapitre d'Anna Marie Diagne consacrée au ndut et au palor, nous disposons maintenant pour ces deux langues d'une analyse précise qui montre clairement qu'il y a bien dans ces deux langues une partition de l'ensemble des lexèmes nominaux en plusieurs sous-ensembles selon leur compatibilité avec un paradigme de marqueurs, mais que ces marqueurs ne fonctionnent pas dans le cadre d'un système d'accord qui justifierait de

considérer le palor et le ndut comme ayant un système de classes nominales. L'analyse d'Anna Marie Diagne montre aussi que ces langues ont un marqueur de pluriel qui à première vue peut sembler appartenir au même paradigme que ces marqueurs, avec lesquels il est incompatible, mais qui en réalité a un statut à part. Comme le montre Anna Marie Diagne, la façon correcte de décrire ce système est que le marqueur de pluriel occupe une position différente, mais neutralise la distinction qui s'exprime au singulier par le choix entre les marqueurs en question.

Un système semblable, dans lequel les anciens préfixes de classe ont disparu ou ne sont en tout cas plus fonctionnels, tandis que les anciennes marques d'accord de classe se sont maintenues seulement sur les articles et les démonstratifs (et ne peuvent donc plus s'analyser comme participant à des schèmes d'accord), se rencontre aussi en jaad. Une différence entre le jaad et les deux langues Cangin analysées par Anna Marie Diagne est que l'initiale des noms du jaad est apparemment plus souvent reconnaissable comme un ancien préfixe qui s'est figé.

Il semble qu'un système semblable se trouve aussi dans une troisième langue Cangin, le saafen. Mais il convient de rester prudent, compte tenu du degré d'imprécision de l'unique description disponible.

Dans ce qui suit, je me limiterai à résumer la situation du palor et du ndut et à en tirer les conséquences sur le plan typologique.

Ce qui se passe en palor et en ndut, c'est que d'une part, comme en wolof, il ne subsiste plus que des vestiges figés de l'ancien système de marqueurs nominaux de classe. Mais en outre, à la différence du wolof dont le système d'accord continue de fonctionner à l'intérieur du groupe nominal, les anciens marqueurs d'accord de classe du ndut et du palor ont subsisté seulement en combinaison, soit avec un marqueur déictique, soit avec le marqueur 'associatif' (dont la présence a pour effet de rendre possible l'adjonction de certains types de modifieurs). C'est ce qui est illustré à l'ex. (25) avec le marqueur locatif **-a** 'proche du locuteur'.

(25) palor	
<b>pɛʔ</b> 'chèvre'	<b>pɛʔ-f-a</b> 'la chèvre'
<b>ñɪf</b> 'sang'	<b>ñɪf-m-a</b> 'le sang'
<b>tɪgal</b> 'lit'	<b>tɪgal-k-a</b> 'le lit'
<b>buor</b> 'chef'	<b>buor-Ø-a</b> 'le chef'
<b>andu</b> 'conte'	<b>and-a-a</b> 'le conte'

Les marqueurs dont le choix est illustré à l'ex. (25) n'apparaissent pas si le nom n'est affecté d'aucune marque de détermination, et ils ne peuvent apparaître qu'une fois dans les limites du groupe nominal. On ne peut donc plus parler d'accord de classe.

Pour décrire cette situation sans risque de malentendu et pour rendre justice à ce que ces systèmes ont de particulier par rapport à ceux de la majorité des langues atlantiques-nord, Anna Marie Diagne utilise le terme de ‘marqueurs d’affiliation nominale’. Ce terme, qui a l’immense avantage d’indiquer sans ambiguïté qu’il y a bien classification nominale, mais d’un type autre que celui pour lequel l’utilisation du terme de classes nominales serait correct, laisse ouverte la question du statut précis de ces systèmes dans une typologie générale de la classification nominale. C’est cette question que je voudrais discuter maintenant.

Dans la typologie des systèmes de classification nominale, il est admis que la distinction essentielle est entre les systèmes de genre (y compris ceux décrits traditionnellement en termes de ‘classes nominales’), dans lesquels les marques de la classification nominale s’organisent en système d’accord, et les systèmes de classificateurs, qui n’ont pas cette caractéristique. Dans un système de genre (ou de classes nominales), la marque du statut du nom dans le système de classification peut se répéter dans les limites du groupe nominal, car elle apparaît sur tous les éléments du groupe nominal qui sont susceptibles de l’exprimer, alors qu’un classificateur ne peut apparaître qu’une fois dans les limites du groupe nominal. Il est en outre admis que les systèmes de genre (ou de classes nominales) sont des systèmes plus grammaticalisés que les systèmes de classificateurs.

Dans la description des systèmes de classificateurs, la terminologie courante consiste à désigner les classificateurs par référence à l’élément du groupe nominal qui conditionne leur apparition : un classificateur numéral est une marque de classification nominale qui apparaît si le nom est accompagné d’un modifieur numéral, un classificateur génitival est une marque de classification nominale qui apparaît si le nom est accompagné d’un modifieur génitival, etc. Donc logiquement, si on ne regarde que les caractéristiques morphosyntaxiques de ce qu’Anna Marie Diagne désigne du terme prudent de ‘marqueurs d’affiliation nominale’, on serait fondé à conclure que le ndut et le palor ont un système de *classificateurs déterminatifs*, puisque ces langues ont une classification des noms dont les marques apparaissent si et seulement si le nom est accompagné d’un type particulier de déterminant.

Une telle conclusion ne va toutefois pas sans problèmes. En premier lieu, elle est en contradiction avec l’affirmation que les systèmes de classificateurs sont moins grammaticalisés que les systèmes de genre (ou classes nominales). En effet, admettre que les marqueurs d’affiliation nominale du palor ou du ndut sont des classificateurs déterminatifs implique d’admettre que l’évolution d’un système de classes nominales (présentant un degré élevé de grammaticalisation) a pu aboutir à un système de classificateurs (relativement peu grammaticalisé). En liaison avec ceci, on doit observer que si les caractéristiques *morphosyntaxiques* des marques de

classification nominale du ndut et du palor autorisent bien à voir là un système de marqueurs déterminatifs, par d'autres caractéristiques il ne s'agit clairement pas de classificateurs typiques : leur inventaire est très limité par rapport à ce qu'on trouve couramment dans les systèmes de classificateurs, et ils n'ont pas la transparence sémantique que présentent au moins partiellement les systèmes de classificateurs. En outre, dans les langues où des systèmes de classificateurs ont été décrits, il est généralement possible d'identifier l'origine lexicale d'une partie au moins des classificateurs. Or ici, nous aurions affaire à des classificateurs issus historiquement de marqueurs de classes nominales dont l'origine lexicale se perd dans la nuit des temps (si tant est d'ailleurs que les marqueurs des classes nominales Niger-Congo proviennent bien de la grammaticalisation de lexèmes, ce qui n'a jamais été prouvé). Enfin, il y a dans ces systèmes (surtout en jaad) une relation statistique entre l'initiale des noms et le choix de leur 'classificateur' dont l'explication diachronique est évidente mais dont le traitement dans une typologie synchronique ne va pas de soi.

Au moins pour le ndut et le palor, une solution prudente consiste à considérer que l'évolution a abouti à un système de classes flexionnelles de noms. Le propre d'un système de classes flexionnelles est que l'attachement de certains affixes flexionnels requiert l'insertion d'affixes 'thématiques' dont la sélection est une propriété lexicale des bases, et qui synchroniquement n'ont pas d'autre fonction que de satisfaire une contrainte morphologique. Or rien dans l'analyse d'Anna Marie Diagne n'interdit de conclure que, typologiquement, les réflexes des anciens marqueurs de classes du singulier du ndut et du palor sont devenus des affixes thématiques dans un système de classes flexionnelles de noms.

D'un point de vue strictement descriptif, on peut contourner le problème en parlant tout simplement de classes flexionnelles de lexèmes nominaux, car les anciens marqueurs nominaux de classe apparaissent exclusivement à la jonction entre les lexèmes nominaux et certains suffixes. Mais cela laisse entier le problème de la relation entre de tels systèmes et la 'classification nominale', du double point de vue typologique et diachronique.

## 7. Conclusion

L'analyse de la variation dans les systèmes de classes nominales des langues appartenant aux groupes atlantique-nord et atlantique-centre montre d'abord que la diversité est plus forte parmi les langues atlantiques-nord que parmi les langues atlantiques-centre, et ensuite qu'en règle générale, les systèmes de classes nominales des langues atlantiques-centre restent plus près du prototype Niger-Congo que ceux des langues atlantiques-nord. Les généralisations concernant la branche atlantique-centre seront bien sûr à réévaluer le jour où l'on disposera des données pertinentes sur le *nalu* et ses



parents proches, si toutefois l'hypothèse de leur rattachement à la branche atlantique-centre se trouve entretemps confirmée. Mais en l'état actuel des choses, on peut dire que plusieurs types d'écart relativement au prototype qui sont relativement communs parmi les langues atlantiques-nord sont inconnus des langues atlantiques-centre, ou du moins de celles pour lesquelles il existe une documentation suffisante :

- Les systèmes d'indexation des arguments sur le verbe qui ne marquent pas de distinction de classe sont communs parmi les langues atlantiques-nord, alors que toutes les langues atlantiques-centre ont des systèmes d'indexation sensibles aux distinctions de classe.
- Les systèmes de classes nominales dans lesquels les noms (ou une partie d'entre eux) ne présentent pas de marqueur nominal de classe se rencontrent seulement dans deux groupes de langues de la branche atlantique-nord (wolof et Cangin).
- Les systèmes de classes nominales dans lesquels le marquage du nombre peut être dissocié du système de classes se rencontrent seulement dans deux groupes de langues de la branche atlantique-nord (nyun-buy et jaad-biafada).
- Les systèmes de classes nominales dans lesquels l'identification d'un couple particulier de classes (une de singulier et une de pluriel) comme classes humaines est relativement problématique se rencontrent uniquement parmi les langues atlantiques-nord.

Deux autres traits renforcent le contraste typologique entre les systèmes de classes nominales de la branche atlantique-nord et de la branche atlantique-centre :

- Les systèmes dans lesquels l'alternance consonantique initiale participe au marquage de classe sont très communs dans la branche nord, mais ne sont pas attestés dans la branche centre.
- L'accord sémantique conditionné par les traits 'humain' ou 'animé' est plus commun dans la branche centre que dans la branche nord, et l'accord sémantique conditionné par l'emploi des noms en valeur générique a été trouvé seulement en joola et en bijogo, qui appartiennent à la branche centre.

Enfin, c'est seulement dans la branche nord qu'on trouve des langues dont le système de classification nominale a subi un véritable changement qualitatif, passant d'un système de classes nominales de type Niger-Congo à un type de système dans lequel les anciens marqueurs d'accord de classe ne subsistent plus qu'en qualité d'éléments thématiques dans un système de classes flexionnelles de noms.

## Références bibliographiques

- Aikhenvald, Alexandra Yurievna. 2000. *Classifiers: A Typology of Noun Categorization Devices*. Oxford : Oxford University Press.
- Arnott, D. W. 1970. *The Nominal and Verbal Systems of Fula*. London : Oxford University Press.
- Bassène, Alain-Christian. 2007. *Morphosyntaxe du jóola banjal, langue atlantique du Sénégal*. Cologne : Rüdiger Köppe.
- Bassène, Alain-Christian. 2012. Concurrence entre critères morphologiques et critères sémantiques dans les accords de classe, le cas du jóola banjal. *Africana Linguistica* 18, pp. 261-277.
- Breedveld, J.O. 1995. *Form and meaning in Fulfulde*. Leiden : CNWS.
- Caudill, Herbert & Ousmane Besseko Diallo. 2000. *Midó waawi pular, Learner's guide to Pular (Fuuta Jallon)*. Conakry : Peace Corps.
- Cobbinah, Alexander. 2013. *Nominal classification and verbal nouns in Baïnounk Gubëeher*. Ph.D thesis. London : SOAS.
- Cobbinah, Alexander & Lüpke, Friederike. 2014. When number meets classification, the linguistic expression of number in Baïnounk languages. In: Storch, Anne and Gerrit J. Dimmendaal (éds.), *Number – Constructions and Semantics: Case studies from Africa, Amazonia, India and Oceania*, pp. 199-220.
- Contini-Morava, Elena & Marcin Kilarski. 2013. Functions of nominal classification. *Language Sciences* 40, pp. 263-299.
- Corbett, Greville. 1991. *Gender*. Cambridge : Cambridge University Press.
- D'Alton, Paula. 1987. *Le palor, esquisse phonologique et grammaticale d'une langue Cangin du Sénégal*. Paris : Éditions du CNRS.
- Doneux, Jean Léonce. 1975. Hypothèses pour la comparative des langues atlantiques. *Africana linguistica* VI, pp. 41-129.
- Doneux, Jean Léonce. 1984. *Éléments de grammaire balante*. Manuscrit non publié.
- Doneux, Jean Léonce. 1991. *La place de la langue buy dans le groupe atlantique de la famille kongo-kordofan*. Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.
- Ducos, Gisèle. 1971. *La structure du badiaranké de Guinée et du Sénégal : phonologie et syntaxe*. Paris : Klincksieck.
- Ferry, Marie-Paule. 1991. *Thesaurus Tenda : dictionnaire ethnolinguistique de langues sénégal-guinéennes (basari, bedik, konyagi)*. Paris : SELAF.
- Ferry, Marie-Paule & Pozdniakov, Konstantin. 2001. Dialectique du régulier / irrégulier dans la reconstruction des classes nominales. In: Nicolai, Robert (éd.), *Leçons d'Afrique, Filiations, ruptures et reconstitution de*

- langues, Un Hommage à Gabriel Manessy*. Louvain, Paris : Peeters, pp. 153-168.
- Gblem, Honorine. 1995. *Description systématique de l'igo, langue du Sud-Ouest du Togo*. Thèse de doctorat. Grenoble : Université Stendhal.
- Grinevald, Colette. 1999. Typologie des systèmes de classification nominale. *Faits de langues* 14, pp. 101-122.
- Lopis-Sylla, Jeanne. 2010a. *Phonologie et système nominal du noon*. Dakar : UCAD-IFAN.
- Lopis-Sylla, Jeanne. 2010b. *La langue noon*. Dakar : UCAD-IFAN.
- Mbodj, Chérif. 1983. *Recherches sur la phonologie et la morphologie de la langue saafi (le parler de Boukhou)*. Thèse de troisième cycle. Université de Nice.
- McIntosh, Mary. 1984. *Fulfude Syntax and Verbal Morphology*. London : St Edmundsbury Press Lt.
- Meyer, Gérard. 2001. *Eléments de grammaire du badiaranké : parler de la région de Koundara, Guinée*. Dakar.
- Morgan, Daniel Ray. 1996. *Overview of grammatical structures of Ndut, a Cangin language of Sénégal*. Master's thesis. The University of Texas at Arlington.
- Paradis, Carole. 1992. *Lexical Phonology and Morphology: The Nominal Classes in Fula*. New York : Garland Publishing, Inc.
- Pozdniakov, Konstantin Igorevich. 1993. *Sravnitel'naja grammatika atlantičeskix jazykov: imennye klassy i fono-morfologija* [Grammaire comparée des langues atlantiques : classes nominales et phonomorphologie]. Moscou : Nauka.
- Sachot (Santos), R. 1996. *Le mey : langue ouest-atlantique de Guinée*. Thèse d'état. Paris : Université Paris 3.
- Sagna, Serge. 2008. *Formal and semantic properties of the Gújjolaay Eegimaa (A.k.a Banjál) nominal classification system*. Ph.D Thesis. London : SOAS.
- Sagna, Serge. 2011. *The documentation of Gújjolaay Eegimaa: an archive of language and cultural material from the Jóola people of Mof Ávvi (Southern Senegal)*. London : SOAS. <http://elar.soas.ac.uk/deposit/0113> (consulté le 15 février 2014).
- Sagna, Serge. 2013. *Syntactic and semantic agreement in the Gújjolaay Eegimaa noun class system*. Communication à la conférence ALT. Leipzig.
- Sambou, Pierre. 2007. *Morphosyntaxe du joola karon*. Thèse de doctorat. Dakar : UCAD.

- Sapir, J. David. 1965. *A grammar of Diola-Fogny, a language spoken in the Basse-Casamance region of Senegal*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sapir, J. David. 1971. West Atlantic: an inventory of the languages, their noun class systems and consonant alternation. In: Sebeok, T. A. (éd.), *Current trends in linguistics, 7: linguistics in sub-Saharan Africa*. The Hague & Paris : Mouton & Co, pp. 45-112.
- Segerer, Guillaume. 2002. *La langue bijogo de Bubaque (Guinée Bissau)*. Louvain, Paris : Peeters.
- Trifkovic, Mirjana. 1969. *Le mancagne : étude phonologique et morphologique*. Dakar : IFAN.
- Wilson, William André Auquier. 2007. *Guinea Languages of the Atlantic Group*. Frankfurt : Peter Lang.